



**UN JEUNE
SUR CINQ!**

GÉNÉRATION PAUVRETÉ?

*Etude publiée par
Vivre Ensemble Education*



*Avec le soutien de
la Fédération Wallonie-Bruxelles*



ENCORE DISPONIBLES



CD Rom – 2€

Des faits, des chiffres, des témoignages, des activités à faire devant son écran ou en classe, des pistes de réflexion, des textes, une bibliothèque virtuelle, des vidéos,...

Le dossier 2011
3€



Rédaction : Isabelle Franck

Avec la collaboration de : Jean-Paul Chaballe, Anne le Garroy, Amandine Henry, Marie-Christine Lothier, Véronique Neycken, Renato Pinto, Paul Rixen, Luc Uytdenbroeck.

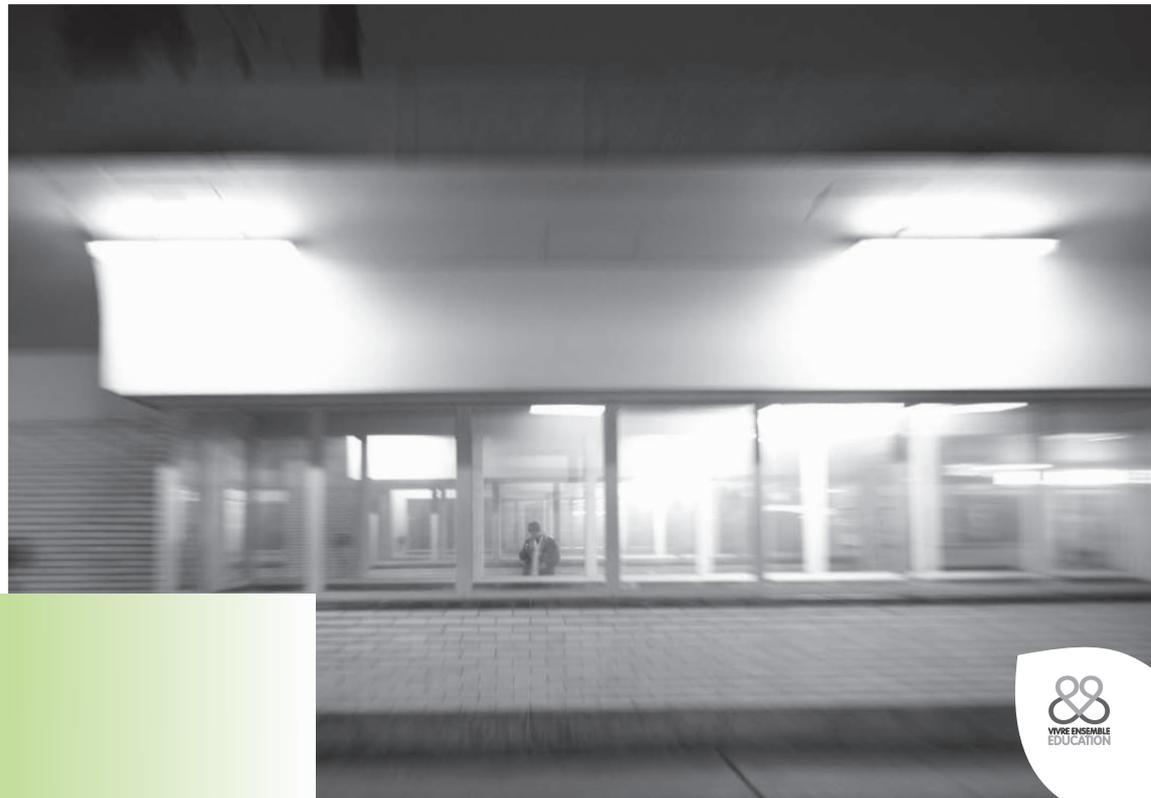
Mise en page : Média-animation

Prix de vente : 3€

e.r. : Angelo Simonazzi, rue du Gouvernement provisoire 32 – 1000 Bruxelles

© Vivre Ensemble Education, septembre 2012

Introduction	Adolescence, jeunesse : atouts et cailloux	2
Chapitre 1	Pauvreté en Belgique : 1 jeune sur 5	6
	1.1 Avant 18 ans	6
	1.2 Après 18 ans	10
Chapitre 2	En route vers l'autonomie	12
	2.1 12-18 ans : l'école	12
	2.2 18-25 ans : majorité = autonomie ?	16
	2.3 En panne d'avenir ?	20
Chapitre 3	Les jeunes se bougent	24
Conclusion		33
Annexe	Qui aide qui ? Qui fait quoi ?	35
Pour aller plus loin	A lire, à voir	



INTRODUCTION

Jeunesse¹: atouts et cailloux

« Ah, la jeunesse... », disent les aînés avec nostalgie quand un jeune leur dit qu'il a 18 ou 20 ans. L'âge où l'on a par définition l'avenir devant soi. Les jeunes sont les adultes de demain. Ils vont prendre le relais, apporter leur énergie et leurs talents pour faire avancer la société. Cette période, en sandwich entre l'enfance (supposée) insouciante et l'épanouissement (espéré) de l'âge adulte, est faite de projets, de rêves, mais aussi de contraintes et d'incertitudes. Le chemin de l'enfance à l'âge adulte, c'est celui de la dépendance à l'autonomie, de l'indétermination à des choix de vie dans les domaines affectif, professionnel, citoyen.

Ce chemin, on pourrait dire que les jeunes le parcourent tous avec un **sac sur le dos**. Dans ce sac, on peut trouver des **atouts**, des outils, des vivres, des ressources pour la route, pour mener à bien des projets :



© Vivre Ensemble

LA VIE DE FAMILLE ? COMPLIQUÉ !

« Je ne connais plus mon père depuis trois ans déjà. Nous sommes six à la maison mais notre sœur n'habite pas à la maison, elle habite chez grand-mère et notre frère est handicapé et il habite à l'école pendant la semaine. Notre sœur habite chez grand-mère depuis l'arrivée de notre beau-père. Nous habitons un week-end sur deux chez notre grand-mère et notre grand-père. Nous pouvons aussi y aller le soir ». ²

- une **famille** –et son logement– qui apporte l'indispensable sécurité affective, psychologique et matérielle, qui encourage et fait confiance ;
- un **réseau** d'amis et de copains qui procurent la reconnaissance, qui permettent de s'amuser et de progresser avec d'autres ;
- des **compétences** valorisées notamment par une scolarité bien vécue ;
- une **confiance en soi** et une connaissance de son environnement qui conduiront à l'autonomie.

Malheureusement, ce sac peut aussi renfermer un certain nombre de **cailloux** qui entravent la marche :

- un **vécu familial** difficile pour diverses raisons : parents en difficultés (santé, chômage), séparations, maltraitance ...
- des **problèmes financiers**,
- un sentiment **d'isolement** et d'exclusion,
- un réseau d'amis inexistant ou « toxique » : des copains qui vivent les mêmes difficultés peuvent se tirer mutuellement vers le bas.
- un **déracinement** parfois, quand il a fallu quitter son pays pour trouver refuge chez nous,
- une **scolarité chaotique** qui mine la confiance en soi,
- l'**absence de perspectives** enthousiasmantes.

1 Quand on parle des « jeunes », on parle à la fois d'adolescents d'entre 12 et 18 ans, en principe encore dans le système scolaire, et de jeunes adultes qui, entre 18 et 25 ans, vont entrer dans la vie active. C'est l'âge où l'on doit trouver un logement, où éventuellement on entame une vie de couple, où l'on songe à fonder sa propre famille. Les deux périodes seront évoquées dans cette étude.

Il y a des jeunes qui accumulent ces cailloux dans leur sac, au point que leurs atouts –ils en ont tous– sont écrasés sous le poids des épreuves, des manques, des échecs, des souffrances. Chez nous, ils sont 22%³ à vivre sous le seuil de pauvreté. Scolarité trop tôt arrêtée, liens familiaux conflictuels ou carrément rompus, revenus insuffisants des parents, confiance en soi malmenée... de mauvaises conditions pour accéder à l'autonomie !

Une autonomie d'autant plus difficile que le contexte de crise que nous connaissons rend l'entrée dans la vie active problématique, même pour les jeunes plus favorisés : un jeune sur trois est au chômage⁴, beaucoup d'autres vivent d'intérim, de boulots précaires, parfois malgré un diplôme élevé. Les médias ne se privent pas de l'asséner à longueur de journée, ce qui n'aide bien sûr pas les jeunes à se projeter dans un avenir positif.

Ces difficultés personnelles révèlent un mal-être plus global : celui d'une société qui, via la publicité, pousse à la fuite en avant dans la surconsommation sans en donner les moyens à tous ; une société qui semble courir à sa perte tant elle tarde à sauvegarder la planète ; une société où l'on bavarde par écrans interposés et où l'on se parle de moins en moins ; une société qui ne reconnaît plus l'être qu'au filtre de l'avoir...

Les dispositifs pour épauler les jeunes existent : publics ou associatifs, ils aident les jeunes à retirer les cailloux de leur sac à dos –quand c'est possible– pour laisser émerger leurs atouts. Parfois il faut du temps, parce que les blessures sont profondes, que l'estime de soi est à reconstruire, parce qu'il y a beaucoup de nœuds à défaire pour permettre au jeune de se (re)mettre en route.

La tâche peut sembler immense, tant certains sont déjà, très jeunes, « désocialisés », marginalisés, désespérés. Pourtant, dans la majorité des cas, il ne s'écoule pas beaucoup de temps entre le moment où un jeune comprend qu'il y a quelqu'un qui est



© Ch.Smets, La Boîte à images

là pour lui, qu'il peut être utile aux autres et qu'il a plus de capacités qu'il ne le croit et le moment où il révèle des atouts, des qualités insoupçonnées qui surprennent, lui-même le premier.

On voit alors des jeunes qui « se bougent », qui s'engagent, qui reprennent leur vie et leur avenir en mains. Pas de miracle en la matière : persévérance et patience sont de mise ; parfois on n'y arrive pas. Mais ces échecs sont minoritaires. Ce dossier, après avoir décrit la difficulté d'être jeune en 2012 –a fortiori jeune vivant dans la précarité–, montre l'énorme dynamisme des moins de 25 ans et des associations qui les accompagnent sur le chemin de l'autonomie.

2 Extrait de « Voilà ce que nous en pensons ! Les jeunes touchés pas la pauvreté parlent de leur vie », Unicef, 2010, p.12 .

3 Des 16-24 ans, en Région wallonne.

4 Source : Actiris.

CHAPITRE 1

PAUVRETÉ EN BELGIQUE: 1 JEUNE SUR 5 ...

Aucun sac n'est rempli uniquement de cailloux ou uniquement d'atouts : chaque jeune avance avec ses forces et ses faiblesses, personnelles et liées à l'environnement dans lequel il vit. Mais la proportion d'atouts et de cailloux n'est pas le fruit du hasard – ou si peu. Jusqu'à la fin de leur scolarité (qu'il s'agisse de la scolarité obligatoire ou des études supérieures), les jeunes sont le plus souvent dépendants de leurs parents, et donc des revenus, des conditions de vie, des atouts et des cailloux socio-économiques de ceux-ci.

Quand on fait partie du monde adulte, et surtout si l'on appartient à un milieu favorisé, on ne perçoit pas toujours ce sac à dos – ce sac-ado. On n'imagine pas ce qu'il contient ni à quel point il peut être pesant. « C'est fascinant de voir à quel point la pauvreté imprègne toute leur vie tout en étant absolument invisible. Quand on n'est pas vraiment en contact avec ces jeunes, c'est une réalité qui nous échappe tout à fait. »⁵

AVANT 18 ANS...

A Bruxelles, un peu plus d'un tiers des enfants et des jeunes grandissent dans une famille sans revenu du travail⁶. En Belgique, près d'un jeune sur cinq (18,5%) de moins de 16 ans vit dans un ménage dont les revenus sont sous le seuil de risque de pauvreté⁷. Et ça, c'est un fameux caillou dans le sac à dos ! Car ces jeunes connaissent des privations matérielles (nourriture, vêtements, jeux d'extérieur comme un vélo ou un skate-board), mais aussi des difficultés pour effectuer leur travail scolaire (pas d'espace pour étu-

Source : EU-SILC 2009

Pourcentage d'enfants vivant dans un ménage où les enfants sont privés des biens suivants pour des raisons financières :	Enfants vivant dans un ménage en dessous du seuil de pauvreté	Enfants vivant dans un ménage au-dessus du seuil de pauvreté
des vêtements neufs	18,5%	3,9%
prendre 3 repas par jour	9,9%	0,7%
des jeux d'extérieur comme une bicyclette, des rollers, skateboard, etc.	13,3%	1,8%
exercer régulièrement des activités de loisirs en dehors du logement (clubs sportifs, musique, mouvement de jeunesse, etc.)	27,2%	3,8%
un endroit convenable pour effectuer leurs devoirs et étudier (suffisamment spacieux et calme)	20,5%	5,4%

⁵ Thomas Peeters, 't Lampeke, dans « La participation des enfants et des jeunes vivant dans la pauvreté » (UNICEF/ FRB), 2010, p.30

⁶ Source : Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2009. <http://oua.be/hge>

⁷ 973€/mois pour une personne isolée.

Deux catégories de jeunes sont particulièrement vulnérables, parce qu'ils ne bénéficient pas d'un encadrement familial.

- Ceux qui vivent dans un foyer de **l'Aide à la jeunesse**, parce qu'ils sont orphelins ou que leurs parents ne sont pas en mesure de les éduquer (parce qu'ils ont été déchus de leurs droits parentaux, parce qu'ils sont en prison, ou encore à cause de leur état de santé physique ou mentale...). Matériellement, ils ne manquent en principe de rien, puisque leur quotidien est pris en charge par l'institution dans laquelle ils vivent. Par contre, ils portent dans leur sac à dos une cassure affective, familiale, qui les fragilise. Ils manquent aussi bien souvent d'un réseau familial et amical, celui-là même sur lequel un jeune devrait pouvoir compter, matériellement et affectivement, pour traverser l'adolescence et au moment de prendre son autonomie.
- Ceux que l'on appelle les **MENA** ou **mineurs étrangers non accompagnés**. Ils ont fui un pays en guerre ou en situation économique très difficile, sans leurs parents. Ils sont évidemment particulièrement vulnérables puisqu'ils manquent de la sécurité matérielle et du cadre familial, qui plus est dans une société dont ils ignorent pratiquement tout.
A son arrivée, un tuteur est normalement attribué au MENA, qui va avoir pour tâche de l'accom-

pagner dans ses démarches administratives, de veiller à ce qu'il soit logé et puisse reprendre sa scolarité... Dans la réalité, la situation des MENA relève du scandale: depuis trois ans, la « crise de l'accueil » est telle que certains se retrouvent à la rue... Durant les grands froids de la fin de l'hiver 2011-2012, des solutions d'urgence ont été trouvées, comme le logement dans des hôtels ou des Auberges de jeunesse. Mais l'accompagnement et l'aide matérielle font souvent défaut: les jeunes doivent se débrouiller pour trouver à manger et de quoi s'habiller. « *Tous les droits prévus dans la Convention internationale des droits de l'enfant sont bafoués quand on parle des MENA* », affirme Khaled Boutaffala, directeur de l'AMO Atmosphères⁸. FEDASIL⁹ et l'Aide à la jeunesse ne sont pas d'accord sur leurs responsabilités respectives vis-à-vis de ces mineurs. La situation est telle que plusieurs associations ont cité l'Etat et FEDASIL en référé pour « l'accueil indécent » des demandeurs d'asile mineurs¹⁰.

Le chemin vers l'autonomie des mineurs non accompagnés sera donc souvent difficile en raison du déracinement, de la solitude affective, de l'incertitude face à l'avenir (statut de réfugié ou expulsion?).

Ces deux catégories de jeunes seront aussi particulièrement fragiles au moment de leur majorité, quand ils n'auront plus accès aux dispositifs spécifiques pour les mineurs. Nous y reviendrons.

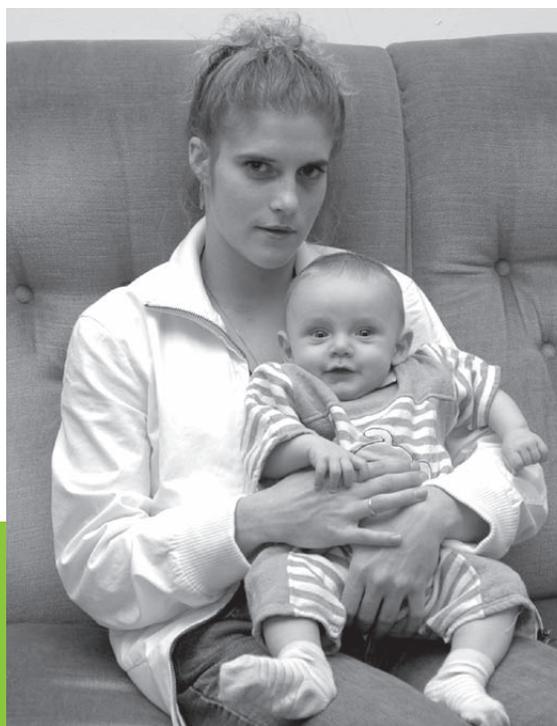
9

dier au calme) et pour accéder à des loisirs (sport, musique, mouvements de jeunesse).

GROSSESSES PRÉCOCES ET PRÉCARITÉ

« Nous avons réalisé une animation dans une classe de 4^e professionnelle. Il y avait 12 filles ; la moitié d'entre elles étaient enceintes », s'étonne Thérèse, volontaire dans le Hainaut.

© Sébastien, Expo Ego- Egaux, Vivre Ensemble



8 AMO = Action en milieu ouvert. Cf. annexe

9 Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile

10 Alter-Echos n°335, 2-4-2012

« J'ai raté les échographies, les bonnes vitamines, j'ai eu la toxoplasmose. J'ai commencé le suivi tard. Je regrette, j'ai pas profité de ma grossesse correctement. »

« Pendant 5 mois je ne suis pas allée chez le gynécologue parce que je n'avais personne pour m'y conduire »

(Mères mineures, grossesses précoces : regards croisés entre professionnels et jeunes, DGDE, 2011, p.39)

Etre enceinte à 15, 16, 17 ans ... un « accident » pour certaines, un choix pour d'autres ... Les grossesses précoces concernent environ 1500 adolescentes chaque année dans la Fédération Wallonie-Bruxelles¹¹. Elles sont plus fréquentes dans les milieux socialement défavorisés que dans les autres. Si une partie de ces jeunes filles (un tiers) décident de recourir à l'avortement, les autres choisissent de mener leur grossesse à terme. Qui sont ces trop jeunes mamans ? Des jeunes filles mal informées sur les moyens de contraception ? Oui, mais pas seulement. Celles qui choisissent de garder leur enfant espèrent, consciemment ou non, que cela sera positif pour elles. En situation difficile dans leur famille, à l'école, sans perspectives d'avenir valorisantes, elles voient dans la maternité une façon de se projeter dans l'avenir, de susciter l'attention et la reconnaissance des autres grâce à leur statut de mère.¹²

« J'ai tout raté dans ma vie. J'ai un passé très lourd. J'ai tout fait pour trouver de l'affection ».

(Mères mineures, grossesses précoces : regards croisés entre professionnels et jeunes, DGDE, 2011, p.33)

La grossesse précoce est parfois aussi la conséquence d'une violence exercée sur la jeune fille : rapports plus ou moins forcés par le partenaire, ou carrément viol.

Il arrive que ces grossesses et ces maternités soient bien vécues, mais, le plus souvent, la jeune fille doit affronter la réprobation des adultes qui l'entourent, voire des jeunes de son âge. Elle peut aussi éprouver de la honte si sa grossesse n'est pas voulue – « je n'ai pas su prendre les précautions nécessaires et tout le monde le sait ».

Du reste, une grossesse trop précoce comporte des risques particuliers : pour la santé de la mère et de l'enfant (risque de prématurité, grossesse médicalement moins bien suivie), mais aussi sur le plan socio-économique. Car une grossesse précoce entraîne bien souvent l'interruption de la scolarité, ce qui réduit d'autant les perspectives professionnelles. Les très jeunes mamans se retrouvent souvent seules avec leur enfant, même si elles sont en couple : car les autres jeunes, eux, continuent à sortir et à s'amuser comme c'est la norme à leur âge.

Le risque est grand, du coup, que ne se reproduise pour l'enfant l'engrenage de la précarité et de l'exclusion sociale, même si ce n'est pas une fatalité.



11 http://www.dgde.cfwb.be/fileadmin/sites/dgde/upload/dgde_super_editor/dgde_editor/documents/karin/meres_mineures.pdf

12 Voir <http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/reso/documents/grossesseadosynth.pdf>



JEUNESSE + PRÉCARITÉ = VIOLENCE ?

Vandalisme, vols, agressions aux conséquences parfois dramatiques, racket, bandes urbaines... C'est vrai, une minorité de jeunes est violente. Mais cette violence « n'explose pas », quoi qu'en laisse penser sa couverture médiatique.

« Les jeunes ne peuvent pas être plus mauvais, plus violents, plus agressifs que la société qui les engendre. Ils sont à son image. »

(Bernard Devos, Délégué général aux droits de l'enfant, RTBF, 26 avril 2012)

La nouveauté, c'est probablement que la violence des jeunes n'est plus seulement l'expression de leur révolte d'adolescents contre la société adulte ou son symbole, l'école. Elle semble aujourd'hui souvent gratuite et orientée vers les pairs : un copain de classe, un élève pris au hasard dans la cour de récréation. Pneus de vélos crevés (et non ceux des voitures des profs...), argent, objets et même notes de cours volés, cadenas de casiers forcés, agressions physiques ou verbales gratuites... sont monnaie courante dans certaines écoles, et pas nécessairement celles que les idées-reçues feraient pointer du doigt... Sans parler du dramatique « jeu du foulard » qui fait épisodiquement la une de nos journaux. A propos de la violence à l'école, Dominique Ottavi¹³ estime que « ces comportements révèlent un changement essentiel : les signes de la violence, un style violent, sont devenus la norme des rapports sociaux ».

Les causes de cette violence « ordinaire », érigée en mode de fonctionnement, font l'objet d'études universitaires et sont assurément multiples : on pointe notamment le temps d'exposition à la violence que subissent les enfants, dès le plus jeune âge, sur leurs écrans (TV, ordinateur, smartphone), mais aussi « l'air du temps » : quels échos ont les enfants et les jeunes des relations entre les adultes quand ils les observent, à la maison ou sur le petit écran ? Non seulement dans leurs relations privées – on pense ici aux faits de violences au sein du couple et aux séparations et divorces mal vécus –, mais aussi dans ce qu'ils racontent de leurs relations professionnelles, ou encore dans ce qu'ils expriment au volant de leur voiture ...

Les adultes eux-mêmes baignent dans cette violence sur leur lieu de travail – combien de cas de harcèlement, de « burn-out », de dépression, voire de suicides ? – ou lorsqu'ils sont privés d'emploi, ayant éventuellement été « jetés » comme un mouchoir usagé quand leur entreprise a décidé d'aller produire sous d'autres cieux... La publicité accentue cette sensation d'être continuellement en concurrence... Il serait d'ailleurs intéressant d'analyser les rapports sociaux et privés tels qu'ils sont décrits par les publicités.

Quant à l'origine de la délinquance, elle est pratiquement toujours à rechercher dans les souffrances vécues par le jeune. « Entre un jeune qui va bien et un jeune délinquant, il y a toujours un jeune en souffrance ».

13 Mme D. Ottavi est maître de conférences en Sciences de l'éducation à l'Université de Paris 8.

14 Mesure décidée par Nicolas Sarkozy en 2011 mais qui semble relativement peu appliquée.

« Dans la société où nous vivons, un adolescent installé dans la conviction de sa nullité –voilà au moins une chose que l'expérience vécue nous aura apprise– est une proie. »

(D. Pennac, *Chagrin d'école*, Gallimard, 2007, . 82)

france», constate Jean-François Lenvain, enseignant. Cette souffrance peut avoir des causes diverses, mais elle est souvent liée à des relations familiales difficiles, voire à des ruptures (celle des parents, mais aussi celle du jeune par rapport à ses parents). D'où la tentation, pour une certaine opinion publique, de pointer du doigt les parents, qui ne sauraient plus inculquer à leurs enfants les valeurs fondamentales de la vie en société. Une tentation qui peut aboutir, au niveau politique, à des mesures comme la suppression des allocations familiales pour les parents « démissionnaires », comme en France, notamment¹⁴.

Pointer du doigt les parents qui « n'assument pas », qui « laissent leurs rejets traîner dans les rues à toute heure », qui ne « leur mettent pas de limites » et faire peser uniquement sur eux la responsabilité de la violence des jeunes serait une erreur. Car, en plus de la violence qui se manifeste sous de multiples formes dans notre société –visuelle, verbale, physique, mais aussi sociale–, les familles ne vivent pas toutes dans les mêmes conditions.

Une étude menée en France par la Caisse nationale d'allocations familiales le souligne : « la structure familiale n'offre un terrain favorable à la délinquance que dans la mesure où elle est caractérisée par d'autres variables, telles que l'environnement et l'habitat, le parcours scolaire, l'insertion du jeune dans un groupe de pairs délinquants, le manque de ressources. C'est l'environnement, plus que la famille, qui explique le mieux la propension à la délinquance des jeunes ». (...) « Cette enquête sur la délinquance conduit à déplacer notre regard : ce n'est pas la famille qui « fait » la société ; c'est bien la société qui « fait » la famille »¹⁵.

La souffrance peut aussi venir du parcours scolaire. La violence est alors une réaction à ce que l'élève vit comme des agressions : le regard dévalorisant du professeur, voire des condisciples, le sentiment d'être « nul ». Faire partie d'une bande, commettre des actes qui transgressent les règles, c'est pour lui une façon d'exister, de rechercher l'attention des adultes et le respect des pairs.

Quand on parle de violence chez les jeunes, on pense surtout aux bandes, qui sont majoritairement masculines. La violence existe aussi chez les filles, mais souvent sous d'autres modalités : elles ont plus tendance à la retourner contre elles-mêmes, ce qui se manifeste par exemple par de l'anorexie ou des comportements d'automutilation.

« A tous ceux qui aujourd'hui imputent la constitution de bandes au seul phénomène des banlieues, je dis : vous avez raison, oui, le chômage, oui, la concentration des exclus, oui, les regroupements ethniques, oui, la tyrannie des marques, la famille monoparentale, oui, le développement d'une économie parallèle et les trafics en tout genre, oui, oui, oui... Mais gardons-nous de sous-estimer la seule chose sur laquelle nous pouvons personnellement agir et qui, elle, date de la nuit des temps pédagogiques : la solitude et la honte de l'élève qui ne comprend pas, perdu dans un monde où tous les autres comprennent. »

(Daniel Pennac, *Chagrin d'école*, Gallimard, 2007, p. 41)

APRÈS 18 ANS...

Si l'on considère la tranche d'âge des **16-24 ans**, on atteint en Région wallonne le pourcentage inquiétant de **22% de jeunes vivant avec un revenu situé**

15 La famille explique-t-elle la délinquance des jeunes ? Dir. Sébastien Roché, Pacte / CNRS, IEP de Grenoble, Pôle Sécurité et cohésion, 2008. www.caf.fr

16 Source : EU-SILC 2010. Le seuil de pauvreté s'élève à 973 euros/mois pour une personne isolée. Ces chiffres incluent les jeunes qui vivent encore chez leurs parents et prend donc en compte les revenus de ces derniers.

17 Source : Observatoire bruxellois de la santé et du social, Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2011, p. 22.

LA FAMILLE : UN PRÉCIEUX « CAMP DE BASE »

« Quand votre enfant cesse de vous demander d'où il vient et refuse de vous dire où il va, c'est qu'il est devenu un adolescent ».

L'adolescence est le moment où le jeune va progressivement quitter les pas de ses parents pour tracer son propre chemin. Durant cette période – qui se prolonge durant la jeunesse, c'est-à-dire jusqu'à l'autonomie – les relations avec les parents pourraient se résumer par : « ni avec vous ni sans vous ». Pour élaborer et réaliser ses projets d'études et professionnels, pour construire un réseau de relations amicales et sociales, pour accéder peu à peu à l'autonomie, le jeune s'éloigne de ses parents, mais il doit avoir un camp de base où il puisse trouver de quoi remplir son sac à dos pour la route : de l'amour et de la confiance, tout d'abord, mais aussi des limites, une structure, le mode d'emploi de la vie en société et un soutien sûr pour surmonter les inévitables difficultés et échecs qui jalonnent son parcours.

On le sait, **ce cadre sécurisant et structurant fait défaut à trop de jeunes**. Si l'on regarde le passé des personnes incarcérées ou encore des sans-abri, on trouve souvent une enfance pour le moins chahutée : des parents absents (décès, séparation) ou maltraitants, ou pas en état de jouer leur rôle du fait d'une dépendance (alcool, drogue) ou d'un problème de santé mentale. Parfois aussi, les parents vivent dans des conditions socio-économiques telles qu'ils n'ont pas l'énergie ou le bagage culturel pour mener à bien l'éducation de leurs enfants. Ces jeunes-là risquent beaucoup plus que les autres de rejoindre les rangs des adultes en situation de pauvreté. Voire de déraiper complètement et de se retrouver en prison. Ou parfois même à la rue. Pouvoir compter financièrement sur le soutien de ses parents est un atout supplémentaire, en cas de chômage, par exemple. Mais plus importants encore sont la sécurité affective, la structure, les repères, les limites que les parents peuvent offrir et qui forment une assise solide pour construire sa vie.

sous le seuil de pauvreté¹⁶, soit plus d'un jeune sur cinq! Par comparaison: les 25-65 ans présentent un taux de pauvreté d'environ 15%. Il n'y a pas de données disponibles pour la région de Bruxelles-capitale. On sait cependant que 18,3% des 18-25 ans bruxellois bénéficient d'une allocation sociale (RIS, chômage ou invalidité)¹⁷.

A 18 ans, âge de la majorité civile, certains n'ont pas terminé leur secondaire, car ils ont approfondi une ou plusieurs années. Ils restent donc à charge de leurs parents, pour peu que cela soit accepté de part et d'autre et possible financièrement pour les parents. Il en va de même pour ceux qui vont entamer des études supérieures. D'autres ont terminé l'enseigne-

ment secondaire technique qualifiant ou professionnel et se retrouvent sur le marché de l'emploi.

En Belgique, 29,7% des bénéficiaires du revenu d'intégration (RIS) sont des jeunes de moins de 25 ans. En Wallonie, un bénéficiaire du RIS sur trois (33,1%) a moins de 25 ans. Pour Bruxelles et la Région flamande, c'est un peu plus de 1 sur 4 (respectivement 26,9 et 27,8%)¹⁸. En 2010, 17 052 jeunes ont reçu un soutien financier contre 3665 en 2002¹⁹.

CHAPITRE 2

EN ROUTE VERS L'AUTONOMIE

Deux étapes importantes marquent la vie d'un jeune : tout d'abord, sa scolarité (12-18 ans), puis l'acquisition de son autonomie (entre 18 et ±25 ans), au moment où il quitte le foyer familial pour trouver son propre logement, un emploi et éventuellement fonder une famille.

12-18 ANS : L'ÉCOLE

S'il est un lieu où beaucoup se joue pour l'avenir d'un jeune, c'est bien l'école. Obligatoire jusqu'à 18 ans, elle a pour mission explicite d'*assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale*. (Voir encadré.)

14

Article 6. – La Communauté française, pour l'enseignement qu'elle organise, et tout pouvoir organisateur, pour l'enseignement subventionné, poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

- 1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;
- 2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à **prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle**;
- 3° préparer tous les élèves à être des **citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures**;
- 4° assurer à tous les élèves **des chances égales d'émancipation sociale**.

(Extrait du Décret « Missions », 1997)

Les premières années de l'adolescence sont celles où va se décider l'orientation scolaire du jeune, esquissant de façon plus ou moins déterminante les contours de sa vie professionnelle future. Cette orientation se dessine dès l'enseignement primaire, voire dès la maternelle. Mais c'est en secondaire qu'elle va en quelque sorte se concrétiser : soit l'adolescent reste dans l'enseignement général, soit il s'oriente (ou, plus couramment, est orienté) vers la filière technique ou professionnelle, le plus souvent en fonction de ses résultats et non de ses goûts.

A L'ÉCOLE, SAC AU DOS

A l'école, chaque jeune devrait pouvoir tracer peu à peu son chemin, à partir de ses talents et de ses affinités, sans que sa marche ne soit entravée ni détournée par le sac à dos qu'il porte.

On est loin du compte. Ce sac à dos reste lourd quand il contient par exemple le faible niveau de formation des parents, un bagage culturel différent de celui de l'école, un logement inadéquat, une vie familiale peu stimulante ou conflictuelle, voire inexistante...

Impossible de déposer ce sac à la grille de l'école, parce qu'il fait partie de la réalité quotidienne des jeunes et que les cailloux qu'il renferme perturbent leurs relations à l'école, aux enseignants, aux savoirs. L'école ne peut et ne doit bien entendu pas porter ce sac à leur place, elle n'a pas de baguette magique

ETUDIER À LA MAISON : DES JEUNES TÉMOIGNENT²⁰

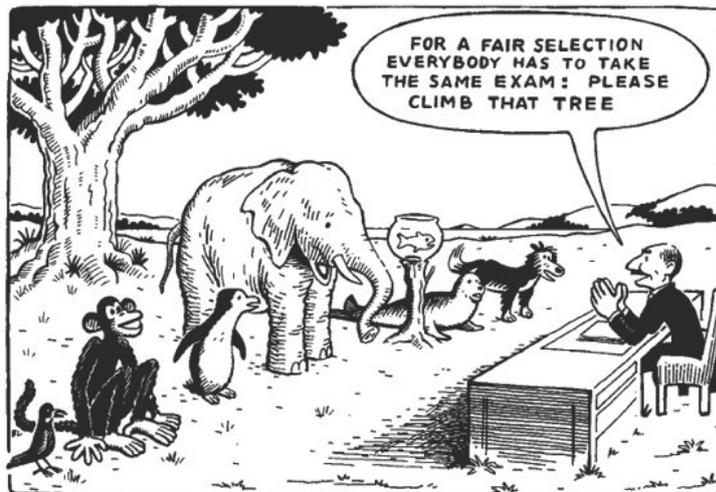
- Ben, on n'a qu'un bureau. C'est surtout embêtant maintenant que les examens approchent.
- On ne peut pas étudier tous les deux dans la chambre. Un va à la table de la cuisine, l'autre sur le lit.
- Mais nous, on a vraiment une toute petite chambre, et on n'a pas de bureau du tout. Et dans la chambre, il y a de la moisissure sur les murs.
- Nous on a ça aussi.
- Chez nous, il pleut à l'intérieur.

pour le rendre léger. Mais elle ne peut pas non plus l'ignorer et mettre tous les élèves en compétition comme s'ils n'avaient rien sur le dos. Elle doit tout mettre en œuvre pour remplir ses missions, et en particulier celle qui concerne les « chances d'émancipation sociale »...

UNE ÉCOLE INÉGALITAIRE

Or, ce n'est un secret pour personne : **l'école en Belgique est particulièrement inégalitaire**. Il y a d'un côté les écoles qui se veulent élitistes et de l'autre, surtout dans les grandes villes comme Bruxelles, Charleroi et Liège, des écoles où se retrouvent une majorité d'élèves issus de milieux défavorisés, souvent issus de l'immigration. Ecoles techniques et/ou professionnelles, elles sont fréquentées par des élèves démotivés par leurs échecs successifs depuis le primaire, qui se sentent déconsidérés, voire méprisés par la société. Leur culture familiale est souvent éloignée de celle de l'école, les familles sont marquées par le chômage et la précarité. Beaucoup n'ont choisi ni la filière ni l'option qu'ils suivent et sont donc très peu motivés.

Un décret tente, année après année, d'instaurer une certaine **mixité sociale**, c'est-à-dire de réserver une partie des places, en première secondaire dans les écoles « favorisées », à des enfants issus de milieux socio-économiques moins favorisés. On peut se de-



« Pour une sélection équitable, tout le monde doit passer le même examen : s'il vous plaît, grimpez sur cet arbre. »

mander si ce moyen très administratif de mélanger les jeunes – à supposer qu'il y parvienne – suffira à créer une vraie mixité sociale dans l'état actuel du système scolaire. Car la mixité, si elle veut être réelle, doit aussi être culturelle et pédagogique, notamment. Or, l'école reste une institution pensée et organisée par et pour les classes moyennes et supérieures. Les enseignants ne sont pas formés à la rencontre de publics socialement, culturellement, économiquement différents d'eux²¹.

Plus globalement, on peut dire que l'école n'a guère changé depuis plusieurs décennies, malgré les réformes successives de l'enseignement. Or, les

« Nos « mauvais élèves » (élèves réputés sans devenir) ne viennent jamais seuls à l'école. C'est un oignon qui entre dans la classe : quelques couches de chagrin, de peur, d'inquiétude, de rancœur, de colère, d'envies inassouviées, de renoncements furieux, accumulées sur fond de passé honteux, de présent menaçant, de futur condamné. Regardez, les voilà qui arrivent, leur corps en devenir et leur famille dans leur sac à dos. Le cours ne peut vraiment commencer qu'une fois le fardeau posé à terre et l'oignon épluché. Difficile d'expliquer cela, mais un seul regard suffit souvent, une parole bienveillante, un mot d'adulte confiant, clair et stable, pour dissoudre ces chagrins, alléger ces esprits, les installer dans le présent rigoureusement indicatif. »

(Daniel Pennac, *Chagrin d'école*, Gallimard, 2007, p.70)

21 Au sujet de l'école et en particulier de la mixité sociale, voir notre analyse « ENSEIGNEMENT | La mixité sociale peut-elle se décréter ? » (2011) sur www.vivre-ensemble.be

élèves, eux, ont changé : ils n'ont plus le même rapport à l'autorité, ils questionnent plus le sens de ce qu'ils font à l'école, ils jonglent avec les nouvelles technologies (informatique, communications), ils « zappent » d'une information à l'autre, ce qui modifie leur relation aux savoirs et leur approche des apprentissages. Et, même si l'on parle aujourd'hui en termes de compétences et de savoir-faire plus que de connaissances, ils ont toujours en face d'eux un enseignant qui leur transmet des savoirs, dans une relation « descendante ». Ils restent dans une attitude globale de passivité et pas assez de participation.

INTELLIGENCES MULTIPLES

Pourtant, dans ce sac que portent les jeunes, il n'y a pas que des cailloux ! Il y a aussi des talents, des savoir-faire, des intelligences que le système scolaire actuel ne met pas toujours en valeur.

Howard Gardner, neurologue américain, a établi²² qu'il existe au moins huit types d'intelligences, auxquels correspondent autant de zones du cerveau. Ces types d'intelligences sont plus ou moins développés chez chacun. Ils sont tous utiles dans la vie d'un adulte. Or, l'école est loin de faire de la place à tous ces types d'intelligence : quelle est la place de la musique, du mouvement, du relationnel, de la connaissance de soi, de l'environnement, de la créativité dans le cursus scolaire de nos jeunes ?

« Jusqu'à présent, dans le monde entier, on a favorisé les écoles fondées sur un enseignement identique pour tous. On y enseigne les mêmes matières, de la même façon, à tous les élèves, qu'on soumet ensuite aux mêmes examens, et ce système est jugé équitable puisqu'il traite tous les enfants de la même manière. Pourtant, je crois qu'il est fondamentalement injuste. On a choisi a priori un style d'intelligence (en général un mélange d'intelligence linguistique et logico-mathématique), et l'on s'efforce de rendre chaque individu semblable à ce prototype. Je crois qu'il serait à la fois plus équitable et plus astucieux de diversifier la présentation des contenus à enseigner, de la tailler « sur mesure », en fonction des capacités des élèves. En même temps, il faudrait offrir à ceux-ci la possibilité de montrer sous des formes et par des moyens variés ce qu'ils ont retenu et compris. J'appellerais un tel système une école adaptée aux besoins de l'individu »²³ (Howard Gardner)

L'école a pour mission de former les citoyens de demain. Elle doit avant tout en faire des CRACS (citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires) – et non des travailleurs profilés selon les besoins des entreprises. Elle doit les préparer à prendre une place dans la société, à y jouer un rôle, à y être utiles. Pour ce faire, elle devrait aider chacun à découvrir



© Vivre Ensemble

²² Voir *Les intelligences multiples*, paru en français en 1996 et réactualisé en 2004, éditions Retz.

²³ *La Recherche*, décembre 2000, p 111



© Frédéric Pauwels

ses points forts et à les développer : la société a besoin d'artistes, de soudeurs, d'enseignants, de maçons, de penseurs, de peintres en bâtiment, de décideurs, de jardiniers, d'électriciens, de scientifiques... - hommes et femmes, bien entendu. Un « tronc commun » plus varié et plus long, où toutes les matières auraient la même importance, ouvrirait les élèves à toutes sortes de savoirs sans que ceux-ci ne soient hiérarchisés à l'extrême – depuis les savoirs abstraits, *intellectuels*, jusqu'aux savoirs pratiques, *manuels*.

ECOLE = APPRENDRE ENSEMBLE ?

L'école devrait aussi être un lieu où les élèves peuvent agir, prendre une part active à l'organisation de l'établissement plutôt que d'y venir seulement en « consommateurs » plus ou moins consentants. Chacun pourrait y valoriser ses talents et gagner ainsi l'indispensable confiance en soi.

Une autre piste pour une école moins discriminante serait de réhabiliter la dimension collective des apprentissages : apprendre ensemble, en mettant en commun les compétences de chacun, plutôt qu'apprendre les uns à côté des autres, dans un esprit individualiste, voire de compétition qui forcément élimine ceux qui, pour diverses raisons – souvent socio-économico-culturelles, mais pas toujours, voir l'encadré sur les intelligences multiples – n'arrivent pas à suivre le rythme et le modèle majoritaires.

«Aujourd'hui, c'est encore une école de la compétition alors que l'on devrait rentrer dans une logique de solidarité. C'est une école qui exclut, qui relègue très régulièrement, qui cote, qui étalonne les enfants entre eux. C'est une école qui n'arrive pas à offrir un tronc en commun, qui travaille encore sur le redoublement, sur la mise en échec. C'est une école qui n'arrive pas à avoir un socle d'enseignement polytechnique, qui ne valorise pas d'un côté les apprentissages intellectuels et de l'autre côté les apprentissages professionnels pour ceux qui ont été considérés, parfois trop vite, comme étant incapables d'avoir accès à des matières intellectuelles, à l'humanisme etc.».

Bernard De Vos, Délégué Général aux droits de l'enfant, RTBF, 26 avril 2012.

Apprendre ensemble, cela peut être, par exemple, mobiliser des élèves de différentes filières (professionnelle, technique, générale) ou d'écoles de quartiers différents autour d'un projet commun où chacun apporte ses compétences²⁴. C'est mettre en pratique des valeurs comme la solidarité, le respect de l'autre et des différences, l'esprit de coopération... c'est, en somme, préparer la cohésion sociale, le *vivre-ensemble* de demain. Apprendre dès maintenant à *faire société* !

Faire de nos écoles des lieux de réussite pour tous n'est pas une utopie. D'autres pays y parviennent²⁵ et même si, par son histoire, sa population, sa culture, son économie, un pays n'est pas l'autre, l'innovation est surtout une question d'audace et de volonté politique. Pour que le sac à dos des ados ne devienne pas un boulet lorsqu'ils seront adultes.

24 Pour des exemples, voir le chapitre 3

25 Voir Henri Charpentier, *Systèmes scolaires et Équité sociale* (Allemagne, Finlande, Norvège, Suède) <http://oua.be/fi0>.

18-25 ANS : MAJORITÉ = AUTONOMIE ?

L'autonomie s'acquiert rarement du jour au lendemain. C'est un processus qui s'étale sur plusieurs mois, voire sur plusieurs années. Gérer un budget, faire ses courses, payer ses factures, son loyer, aménager et entretenir son logement, remplir sa déclaration de revenus... tout cela n'est pas inné. Cela s'apprend normalement dans la famille, peu à peu. Et si l'on a un problème, on peut toujours revenir à la maison pour demander un conseil ou un coup de main, ou s'adresser à un copain qui a déjà sauté le pas. Mais si ce soutien familial et amical fait défaut, tout devient compliqué. Familles déstructurées, séjour en institution, jeunes primo-arrivants... il y a des jeunes qui sont totalement incapables, faute de l'avoir vu faire par leurs parents, d'assumer leur vie quotidienne de manière autonome. Quand, en plus, le seul revenu du jeune est le RIS (785, 61€²⁶), l'autonomie devient carrément impossible sans une aide extérieure.

À 18 ans, le jeune est majeur. Selon son parcours scolaire, des choix s'offrent à lui :

18

- **S'il a terminé son secondaire :**
 - Il entame des études supérieures ;
 - Il entre dans la vie active et cherche du travail.
- **S'il n'a pas terminé son secondaire :**
 - Il continue ses études secondaires ;
 - Il choisit ou poursuit un autre type de formation (comme la formation en alternance) ;
 - Il entre dans la vie active et cherche du travail.

Majeur à 18 ans ... vraiment ? L'âge moyen auquel les jeunes quittent le domicile familial en Belgique est de 26,7 ans pour les hommes et 25,4 ans pour les femmes.

1/3 des bénéficiaires du RIS ont moins de 25 ans. Le nombre de jeunes émargeant au CPAS a augmenté notablement en 10 ans, puisqu'en 2000, ils représentaient 1/4 des bénéficiaires.

Dans la plupart de ces situations, la majorité légale ne signifie pas l'autonomie. Comment l'entrée dans la vie adulte se passe-t-elle donc, entre majorité légale et minorité économique ?

Qu'il s'agisse de trouver du travail ou de poursuivre des études, le soutien familial reste souvent nécessaire pendant plusieurs années. Quand il fait défaut, par manque de moyens ou à cause d'une rupture familiale, le jeune adulte se trouve dans une situation de fragilité qui, a fortiori en période de forte crise économique, peut rapidement déboucher sur un décrochage social.

« Ce qui fait la différence, pour notre génération, c'est la famille. Si elle peut aider, ça va encore. Sinon... »
(Sébastien)

J. Cotta, Un CDD sinon rien, éd. J.C. Gawstewitch, p.134

JEUNES VIVANT EN INSTITUTION : DIFFICILE AUTONOMIE

Un jeune dont les parents ne peuvent assurer l'éducation et qui vit dans une institution de l'Aide à la jeunesse est pris en charge jusqu'à sa majorité. À partir de cet âge, il est considéré adulte et émarge donc, s'il ne travaille pas, au CPAS. La transition est souvent difficile, voire catastrophique, faute d'un accompagnement.



© Vivre Ensemble

ment adéquat. Souvent isolé, avec peu de soutien familial, un revenu très faible, peu habitué à gérer le quotidien (logement, ménage, administration, nourriture...), le jeune court de grands risques de basculer dans la pauvreté, voire de se retrouver à la rue après quelques mois. Il risque aussi plus que d'autres de se laisser entraîner dans la délinquance, le trafic de drogues, et de passer par la case « prison ».

Ces jeunes, déjà fragilisés, se retrouvent seuls pour chercher un logement, un emploi, se procurer un revenu. C'est paradoxal, quand on sait que **l'âge moyen auquel les jeunes quittent le domicile familial en Belgique est de 26,7 ans pour les hommes et 25,4 ans pour les femmes.** « *Dans le secteur de l'aide à la jeunesse, on prépare les jeunes à l'autonomie. Mais il y a une véritable distorsion entre les différents dispositifs d'aide qu'on leur annonce, les droits qu'on leur dit posséder, les services auxquels on leur conseille de s'adresser, d'une part, et l'énergie qu'ils vont réellement devoir mettre en œuvre pour pouvoir effectivement s'appuyer sur tout cela, d'autre part. Cette première expérience d'autonomie est extrêmement cruelle et très paradoxale par rapport à ce qu'on leur dit 'avant'.* »²⁷

Certains jeunes peuvent être « mis en autonomie » à partir de 16 ans et 9 mois. Ils bénéficient d'un accompagnement jusqu'à leur majorité, mais l'allocation qui leur est octroyée pour vivre est largement insuffisante (environ 650 €, alors que le montant du RIS est de 785,61€) pour leur permettre une réelle autonomie.



© Vivre Ensemble

« ADULTES PRÉMATURÉS »

C'est à se demander si la majorité à 18 ans (elle était à 21 ans jusqu'en 1990) est une bonne chose. « *Être majeur suppose toute une série d'obligations pour lesquelles ils ne sont pas prêts* », estime Patrick Debie, qui s'occupe depuis 16 ans des jeunes au CPAS de Hal²⁸. Pour certains jeunes, accéder à un emploi est souvent impossible à court terme, et pas seulement à cause du manque structurel d'emplois ou d'une formation insuffisante : « *Les projets autour de l'emploi ne sont efficaces que lorsque les personnes concernées sont aptes à travailler*, continue Patrick Debie. *Souvent ces jeunes sont confrontés à des problématiques multiples et arrivent à peine à garder la tête hors de l'eau.* » Ces problématiques, cela

19

ALLER À L'ÉCOLE ET VIVRE SEULE

En 2011, à l'occasion de la journée internationale du refus de la misère, une jeune fille témoignait. A 18 ans, elle sort du foyer de l'Aide à la jeunesse dans lequel elle vivait. Encore dans l'enseignement secondaire, la voilà donc sommée de se débrouiller seule : réaliser les démarches administratives pour faire valoir ses droits, trouver un studio pour se loger, le meubler, gérer le quotidien (factures, courses, ménage...). Tout cela en continuant à aller à l'école. Difficile de se

concentrer sur son travail, de faire ses devoirs et d'étudier ses leçons tout en gérant seule sa vie quotidienne. Sans parler des difficultés financières : se loger, se nourrir, s'habiller et payer les frais liés à la scolarité (matériel, activités) avec 785,61€ par mois ! Tout cela sans y être vraiment préparée par la vie en institution. Et avec des copains de classe qui n'imaginent pas l'exploit quotidien que représente pour elle le fait d'aller au bout de ses études.

27 Extrait de la présentation du Rapport biennal 2011 du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. <http://www.luttepauvrete.be/publications/rapport6/dossierpresse.pdf>

28 Alter-Echos n°333, 5 mars 2010

peut être une rupture avec les parents, un problème de dépendance à l'alcool et/ou à la drogue, ou encore des problèmes psychiatriques. Ou plusieurs choses à la fois.

Dans ces conditions, l'emploi n'est pratiquement pas envisageable à court terme. « *Ils ne sont ni dans les conditions qui permettent de trouver un travail ni dans celles qui permettent de le conserver*, explique Patrick Debie. *Ils n'ont pas réellement de domicile fixe, vont à gauche ou à droite avec d'autres jeunes qui sont dans le même cas qu'eux et leur réseau est déficient. Le groupe le plus difficile est celui des jeunes qui sont en rupture avec leurs parents. Il faut réellement les rééduquer, leur apprendre à se prendre en main.* »

MAJEUR ? OUI MAIS...

Se pose donc la question de la césure, dont on perçoit ici le caractère artificiel, entre l'adolescence et l'âge légal de la majorité et, parallèlement, entre les dispositifs d'aide et d'accompagnement adressés aux jeunes et ceux destinés aux adultes. Un jeune en difficulté peut être aidé par les services de l'Aide à la Jeunesse, par une AMO (Action en milieu ouvert), par un SAS (Service d'accrochage scolaire),... Une fois majeur, il sera renvoyé vers le CPAS, une maison d'accueil s'il est sans logement, une entreprise de formation par le travail. Mais ces opérateurs ne lui assureront pas nécessairement l'accompagnement et l'encadrement intensifs dont il a souvent encore besoin. Car, on l'a vu ci-dessus, un jeune tout juste majeur est le plus souvent loin d'être en mesure d'assumer toutes les responsabilités d'un adulte, que ce soit envers lui-même ou envers autrui.

Un jeune qui s'adresse à un SAJ²⁹ parce qu'il se trouve par exemple en difficulté de logement alors qu'il est à quelques mois de sa majorité se verra renvoyé vers une maison d'accueil parce que, le temps d'ouvrir un dossier et d'entamer les démarches pour résoudre ses problèmes, il aura atteint la majorité légale. Une maison d'accueil où il rencontrera un public adulte vivant des problématiques parfois

très lourdes – situation pas nécessairement positive pour le jeune.

Heureusement, tous les jeunes qui émargent au CPAS ne sont pas dans une situation aussi difficile. Il y en a qui souhaitent poursuivre des études (secondaires ou supérieures) mais qui n'ont pas d'autre possibilité pour subvenir à leurs besoins. 17 000 étudiants dépendaient du CPAS en 2010, soit quatre fois plus qu'une décennie plus tôt³⁰. Ces jeunes font l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils fréquentent les cours et passent les examens.

Pour ces jeunes, le droit à l'échec dans l'enseignement supérieur est limité. Parfois, l'étudiant ne pourra même pas vraiment choisir sa voie : « *Suivre un étudiant peut coûter très cher. Certains CPAS vont donc faire le choix de ne pas permettre à l'étudiant de dépasser un certain niveau d'études à partir du moment où il peut gagner sa vie* », déplore Ricardo Cherenti, conseiller à la Fédération des CPAS de Wallonie.

UNE SANTÉ MENTALE FRAGILISÉE

Les professionnels du secteur le constatent : de plus en plus de jeunes connaissent des problèmes de santé mentale. Des dépressions, mais aussi des névroses comme la schizophrénie ou la paranoïa, qui sont, dans certains cas, la conséquence de la consommation de drogue. Précarité affective et/ou économique et dégradation de la santé mentale se renforcent mutuellement. Un cercle vicieux qu'il convient d'éviter par une attention accrue aux conditions de vie et aux souffrances psychiques manifestées par les adolescents, de même que par une meilleure prévention par rapport à la consommation de drogues.

RECHERCHE TRAVAIL DÉSESPÉRÉMENT

A Bruxelles et en Wallonie, le chômage touche environ un jeune sur trois. Pour un jeune sur trois, entrer dans la vie active est donc synonyme de chômage, de dépendance non voulue, voire de pauvreté. Elle

29 Service d'aide à la jeunesse

30 http://www.rtbf.be/info/belgique/detail_pres-de-17-000-etudiants-emargent-au-cpas-4-fois-plus-qu-il-y-a-10-ans?id=7751109

est loin, l'image du jeune qui part à la conquête de la vie, tous les chemins ouverts devant lui...

Durant le stage *d'insertion professionnelle* (anciennement stage d'attente), qui, depuis le 1^{er} janvier 2012, dure 12 mois (au lieu de 9 pour ce qui s'appelait précédemment le stage d'attente), le jeune demandeur d'emploi ne perçoit aucune allocation. Ensuite, il perçoit une allocation d'insertion (voir encadré) durant trois ans maximum.

MONTANT DE L'ALLOCATION D'INSERTION³¹

Personne isolée

- 18-20 ans : 474,50 €
- + de 21 ans : 785,98 €

Cohabitant :

- 408,98 €
- ou 436,02 € si cohabitation avec une personne bénéficiant uniquement de revenus de remplacement.

S'il ne peut vivre chez ses parents, le jeune chercheur d'emploi doit faire appel au CPAS pour demander le RIS (Revenu d'intégration sociale, 785,61€). Une fois qu'il obtient l'allocation d'insertion, le soutien du CPAS reste nécessaire, en tout cas pour les moins de 20 ans, pour arriver à un revenu qui permette de vivre à peu près dignement (rappelons au passage que le RIS est inférieur au seuil de pauvreté).

TRAVAIL EN MODE PRÉCAIRE

Soyons positifs : si le chômage touche un jeune sur trois, cela signifie que les deux autres travaillent ! Mais tout n'est pas rose pour autant. Ils ne s'y trompent d'ailleurs pas : ils ne demandent plus la lune. « *Travailler pour travailler, c'est déjà beau ! C'est tellement difficile aujourd'hui* » (Thomas, 18 ans). Ces jeunes, à qui leur sac à dos, parfois bien pourvu, devrait donner des ailes, peinent à décoller : « *Par le passé, les jeunes diplômés mettaient environ deux ans avant de décrocher un emploi stable, alors qu'aujourd'hui, en Europe, il faut compter cinq à dix ans.* »³⁴

© Vivre Ensemble

A Bruxelles, le principal problème qui se pose est l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emplois : ville de services et d'institutions internationales, la capitale européenne occupe beaucoup de travailleurs qualifiés, voire hautement qualifiés. Or, près de la moitié des jeunes inscrits chez Actiris (anciennement ORBEm) a quitté l'école sans dépasser le niveau secondaire supérieur³². Pour ces jeunes, trouver un emploi dans leur ville est de plus en plus difficile. Les organismes de formation constatent que les jeunes qui leur sont adressés manquent de plus en plus des bases nécessaires à une formation qualifiante : il faut souvent commencer par une remise à niveau en français et calcul avant d'envisager la suite...³³

Ce manque de bases met une nouvelle fois l'école sur la sellette ; plus largement, il faut aussi questionner la paupérisation de quartiers entiers à Bruxelles – comme dans d'autres grandes villes, d'ailleurs – qui favorise la formation de ghettos et l'accentuation de l'inégalité des jeunes face au monde du travail.



21

31 Chiffres de février 2012

32 Source : Observatoire bruxellois de l'emploi : <http://www.actiris.be//Portals/1/MARCHE/Documents/fr/RM04-2012.pdf>

33 Source : Lettre d'information d'AlteR&I (Pôle études et conseil de l'Agence Alter), juin 2011, n°2, p.6

34 « Génération précaire », Moustique, 4/5/2011

« Je sais que je travaille demain et après-demain, après je ne sais pas ». Kevin, 21 ans, qui enchaîne les missions d'intérim³⁵.

Le temps où l'on passait toute sa carrière dans la même entreprise est bien révolu : on a connu la mobilité, où passer d'un employeur à l'autre n'était plus un signe d'instabilité mais de capacité à s'adapter. Changer d'employeur, de fonction, de pays... il fallait être souple. Aujourd'hui, on est à l'ère de la précarité, de l'insécurité d'emploi érigée en norme. A fortiori pour les jeunes. Un contrat à durée déterminée, c'est déjà une chance. Avec un intérim, on peut s'estimer heureux. A défaut, on effectuera un stage non rémunéré. Un plus pour le CV – souvent -, une aubaine pour l'employeur qui dispose ainsi d'une main-d'œuvre gratuite, parfois très qualifiée.

En France, la précarisation du travail est déjà très avancée³⁶. Moins chez nous, mais il s'agit d'une tendance lourde, dictée par les intérêts de la sphère financière et accentuée par la crise depuis 2008, qu'il sera difficile de contrer. Diplôme ou pas, il faut se contenter de peu : vu le taux de chômage, la concurrence est rude et les conditions de travail sont tirées vers le bas. Nombreux sont les jeunes diplômés de l'université qui cumulent les « petits boulots » sans aucun lien avec leur formation. « Isabelle (...), diplômée d'une licence de psychologie, qui cumule deux CDI³⁷, l'un dans une entreprise, un autre dans un cabinet d'avocats. (...) Elle est embauchée deux fois, pour faire le ménage !³⁸ »

Chez nous, l'intérim est devenu un passage obligé pour espérer décrocher un jour un emploi stable. Si cette forme d'emploi a ses avantages, comme l'acquisition d'une expérience professionnelle et le développement de la capacité d'adaptation, elle engendre aussi des dérives. Ainsi, à Ostende, des jeunes se mobilisent : ils en ont marre des « dérapages » des agences d'intérim : dossiers perdus, contrats non respectés, sélection à la tête du client... Le recours trop courant aux contrats journaliers confirme cette tendance à la précarisation extrême de l'emploi.



© Vivre Ensemble

« Souvent, nous travaillons pendant des semaines avec des contrats journaliers, pour finir par être remerciés du jour au lendemain sans autre forme de procès, explique Riensje Landuyt, 25 ans. Ces contrats d'un jour, c'est comme n'avoir aucun avenir. Nous ne pouvons pas trouver de logement. Les visites médicales, nous les remettons au lendemain. La liste des contrats de ce type que j'ai déjà eus fait cinq pages. Quand on les montre aux agences d'intérim pour prouver qu'on a de l'expérience, elles nous rient au nez, mais si vous n'en avez pas, on vous dit que vous êtes trop paresseux pour travailler. Vous vous rendez compte quel effet cela fait à la longue quand vos parents et votre petite amie ne vous croient plus quand vous dites que vous faites de votre mieux pour trouver du travail ? »³⁹

EN PANNE D'AVENIR ?

On voit de plus en plus de jeunes qui ont dans leur sac à dos tout ce qu'il faut pour avancer (diplôme, volonté) mais qui ont l'impression de se retrouver dans un cul-de-sac : malgré leurs années d'études, ils cherchent en vain un emploi stable ou un emploi tout court. C'est une génération entière qui doit s'accommoder de la précarité. C'est ce qu'on appelle désormais la « Génération 1000 euros » (voir encadré). Pas nécessairement pauvre, mais précaire, vivant au jour

³⁵ Libération, mardi 13 mars 2012, p.4

³⁶ Lire Jacques Cotta, Un CDD sinon rien, Quand les « intérêts financiers » riment avec « précarité des salariés »... Jean-Claude Gawsewitch Ed., 2012.

³⁷ Contrat à durée indéterminée.

le jour, expérimentant l'insécurité d'existence, la difficulté de faire des projets professionnels, familiaux ou autres (voyages) parce que parvenir à payer ses factures est un souci permanent.

Durant ces années d'insécurité professionnelle, beaucoup restent chez leurs parents faute de ressources financières suffisantes, tels des «Tanguy» involontaires. S'ils sont en couple, ils ne se sentent pas assez en sécurité pour avoir un premier enfant ou acheter un logement...

Le syndrome de la *génération 1000 euros* est moins prononcé en Belgique que dans d'autres pays européens comme la Grèce, l'Espagne ou l'Italie, grâce

à la qualité des prestations sociales offertes dans notre pays. Mais ce n'est qu'affaire de temps: «*En Belgique, l'onde de choc va seulement arriver*», estime Jean Van Castele, sociologue à l'ULB.⁴¹

Sac à dos plein d'atouts ou plein de cailloux, de plus en plus de jeunes ne se sentent pas bienvenus dans la société. Dans ces conditions, comment se construire, se projeter dans l'avenir?

RÊVES RAISONNABLES

Les jeunes ont bien sûr encore des rêves. Mais ils savent qu'ils devront les ajuster à une réalité difficile. Selon une enquête menée en France, si 69% se



© Vivre Ensemble

GÉNÉRATION 1000 EUROS

En 2005, Alessandro Rimassa et Antonio Incorvaia publiaient sur Internet un roman intitulé «*Generazione 1000 euros*». Publié aussi en livre papier, ce texte a donné naissance à un film sorti en 2009. La *génération 1000 euros*, ce sont les jeunes d'entre 20 et 30 ans dont la précarité est en passe de devenir un phénomène de société. Ils ont terminé leurs études, parfois avec un bon diplôme en poche, et ils accumulent les petits boulots, périodes de chômage, intérim. Faute d'emploi, ils font du volontariat ou effectuent des stages non rémunérés en entreprise. Ils vivent avec peu, sans sécurité financière, louent un logement à plusieurs, arrivent parfois à voir les bons côtés de cette vie de bohème pas vraiment choisie. Le

film décrit ce phénomène de société sous un jour plutôt sympathique. Dans la réalité, c'est parfois moins drôle, car cette incertitude empêche de construire un projet d'avenir.

Ces dix dernières années, «*j'ai alterné périodes de chômage, stages, emplois précaires, volontariat. J'ai travaillé au maximum neuf mois dans la même société, au minimum quelques heures en intérim. (...) Mais je ne suis pas trop dans les difficultés : j'arrive à me nourrir, à m'habiller, à me loger décemment. Mais à 30 ans, je n'ai aucune perspective d'évolution : pas de voiture, pas de prêt bancaire pour acheter quelque chose. Avoir un enfant serait une catastrophe sur le plan économique*». ⁴⁰

38 Lire Jacques Cotta, *Un CDD sinon rien, Quand les « intérêts financiers » riment avec « précarité des salariés »...* Jean-Claude Gawsewitch Ed., 2012.

39 Alter-Echos n°340, 8 juin 2012

40 D'après «*Génération précaire*», in Moustique, 4/5/2011

41 Voir «*Génération précaire*», Moustique, 4/5/2011

disent globalement heureux, ils sont 65% à penser qu'ils ne vivront pas mieux que leurs parents⁴².

Les jeunes ont les rêves que la société leur permet : ils sont dans une société où l'on prétend que le bonheur passe par l'argent et la consommation ; beaucoup d'adolescents rêvent donc d'être très riches et de consommer sans limite. Ensuite, leurs rêves sont nourris par le morceau de monde dans lequel ils évoluent. Ils ne peuvent par exemple pas rêver d'exercer un métier dont ils ne soupçonnent même pas l'existence. Selon leur milieu d'origine, la profession et le parcours de leurs parents, selon le rapport qu'ils entretiennent avec l'école, leur degré de confiance en eux-mêmes... leur vision de l'avenir va du rose au gris, voire au noir.

Ce réalisme est peut-être une caractéristique de la jeunesse en 2012. Elle n'ose plus rêver trop haut, sachant qu'il faudra de toute façon remettre bien vite les pieds sur terre.

« Il y a ce dont on a envie, et ce qui est possible. J'avais pensé être professeur des écoles, mais j'ai entendu dire qu'il y avait de moins en moins de postes ». (Cécile, 17 ans)⁴³

« J'en côtoie beaucoup des jeunes, leurs rêves, ce sont les voyages pour pouvoir s'éloigner de ce pays où ils ne peuvent pas circuler librement sans qu'on leur demande leurs papiers et beaucoup le font : ils partent, ils reviennent, ils économisent et ils repartent... Ce n'est pas très constructif, mais je les comprends »⁴⁴

Beaucoup de jeunes qui vivent la pauvreté dans leur famille sont conscients de ne pas appartenir à la classe moyenne, d'être dans des écoles et des quartiers ghettos. Encore plus que les autres, ils savent qu'ils ne pourront pas réaliser les mêmes rêves que les jeunes plus favorisés. Pour eux, trouver un travail, une maison et pouvoir fonder une famille, ce serait déjà très bien.



42 Enquête Viavoice - « Libération », réalisée sur 1008 jeunes de 18-25 ans, France métropolitaine. Voir « Libération », mardi 13 mars, p.2-5.

43 Dans Marianne, 11-17 février 2012

44 Propos d'une internaute française.

« Réussir dans la vie ? C'est si t'arrives à prendre soin de toi et de ta famille... si tu as un emploi, une voiture et une maison. Des enfants et une famille. »⁴⁵

Certains ont même une vision très négative de leur avenir, qui laisse imaginer que leur sac à dos doit receler de fameux cailloux : « Je travaillerai quelques années si je vis encore. Je préfère ne pas faire de projets s'il arrive quelque chose. Tout peut changer dans votre vie. Je pense toujours qu'il peut y avoir des accidents. Si tu fais de trop grands projets... tu comprends ? »⁴⁶

Si négatifs que, s'ils envisagent un mieux, ce n'est que pour la génération suivante : « Mon rêve, c'est qu'un jour mon fils puisse choisir »⁴⁷.

D'autres, par contre, sont trop optimistes : « ils pensent qu'ils vont trouver rapidement un travail et d'emblée empocher un salaire de 2000 euros », constate Renaud De Backer, du projet Starting Block, qui aide des jeunes en difficultés à accéder à l'autonomie⁴⁸. Ensuite, confrontés au coût de la vie et à un revenu d'insertion ou une allocation de chômage, ils déchantent bien vite...

UNE GÉNÉRATION « CRISE » ?

En 2012, « la » crise a quatre ans. Quatre ans, pour un adolescent ou un jeune, c'est beaucoup. Quatre ans à entendre parler de pertes d'emplois, de catastrophes bancaires, de « croissance négative », d'austérité budgétaire. Sans compter le risque écologique qui plane au-dessus de tout cela, alors que les pouvoirs politiques ne prennent manifestement pas le problème à bras le corps.

Ceux qui entraient en secondaire à la rentrée 2008 (moment précis du déclenchement de la crise financière) entrent aujourd'hui en cinquième et pensent à leur avenir professionnel. Beaucoup de jeunes ont déjà subi les conséquences de cette crise dans leur famille : un parent qui perd son emploi ou dont les affaires vont moins bien, des restrictions dans les achats, les vacances... Ils sentent bien que cette crise n'est pas comme celles dont leurs parents leur

ont parlé : elle est la première qui laisse la planète entière perplexe quant à son issue. Comment envisage-t-on l'avenir quand on a baigné dans cette atmosphère morose et insécurisante durant les années où l'on perçoit de plus en plus nettement les contours de la société dans laquelle on va être amené à prendre une place active ?

« Chez nous c'est aussi difficile parfois de payer les factures en fin de mois. Parfois je remarque que c'est la fin du mois quand j'ouvre le frigo et qu'il n'y a pas grand-chose dedans »⁴⁹.

Comment réagissent les jeunes face à une société qui ne les attend pas (pas d'emploi, pas de logement) ou qui, au contraire, attend trop d'eux (le défi climatique, l'après-crise à inventer, la réussite vantée par la publicité) ? La tentation est grande de se décourager, de renoncer à changer ce monde. De tenter de se faire une petite place pour s'en sortir, dans une sorte de sauf-qui-peut. Les jeunes savent qu'ils vivront pour la plupart moins bien que leurs parents, avec moins de sécurité d'emploi. Ils savent qu'ils risquent le chômage même s'ils poursuivent des études supérieures. Ils revoient donc spontanément leurs rêves à la baisse.

Changer le monde ? Pour certains, ce n'est plus au programme. « En Afrique, j'ai entendu ce genre de rêve chez les jeunes, mais pas ici », témoigne Jean-François Lenvain, qui côtoie des jeunes depuis dix ans. L'insécurité ambiante les incite à se cantonner à des rêves raisonnables comme de ne pas manquer du nécessaire et d'avoir une vie affective et familiale épanouie. Le goût de l'aventure n'est pas dans l'air du temps. ●

45 « Voilà ce que nous en pensons ! », p. 47

46 « Voilà ce que nous en pensons ! », p. 47

47 Propos tenus par un jeune de l'enseignement professionnel, recueillis par Jean-François Lenvain.

48 Plus d'informations sur cette association au chapitre 3

49 « Voilà ce que nous en pensons ! », p.44

CHAPITRE 3

LES JEUNES SE BOUGENT

Face à un tel constat, on peut voir le verre – ou le sac à dos – à moitié vide : des jeunes sans rêves ni illusions au seuil d'un monde qui semble se déliter sous leurs yeux. Mais on peut aussi choisir de regarder le sac à moitié plein : « *Nous ne sommes pas la génération « perdue », nous sommes celle de la reconstruction* », affirme Pascal Malosse⁵⁰ aux jeunes Européens.

Parmi les jeunes – quels que soient leur milieu d'origine et leur niveau d'études -, il y en a bien sûr qui rêvent d'argent et de pouvoir. Travailler dans la finance ou gagner des millions à un jeu télévisé, être célèbre... ces rêves-là sont dictés par l'air du temps, par la publicité, par la presse people. Ambition personnelle de la classe aisée ou besoin de prendre une revanche sur une enfance gâchée...

26 Mais ce serait mentir d'affirmer que la génération montante ne pense qu'à son ego et à son compte en banque. Il « suffit » parfois de lui donner matière à rêver, de lui montrer comment elle peut être utile dans la société, comment elle y est attendue... C'est ce que démontrent au quotidien des milliers de jeunes au sein d'écoles, d'associations et de mouvements. Quand on lui fait confiance et qu'on lui ouvre des horizons, l'immense majorité ne demande qu'à se mettre en route, quel que soit le poids du sac à dos.

On pourrait regrouper en quatre domaines les besoins des jeunes en difficultés :

ETRE AIDÉ ET ACCOMPAGNÉ

Les jeunes les plus précarisés ont avant tout **besoin d'être accompagnés, d'être aidés**. Sentir qu'ils ne sont pas seuls, qu'ils ont autour d'eux des adultes sur qui ils peuvent compter, qui vont les accompa-

gner le temps qu'il faudra pour prendre leur autonomie. Qui croient en eux et qui ne les jugent pas, tout en leur donnant des repères et des limites. Qui les aident dans des domaines aussi essentiels que la recherche d'un logement ou les démarches administratives, la construction d'un projet professionnel et personnel.

SE FORMER ET SE PRÉPARER À L'EMPLOI

Ceux qui ont un parcours scolaire difficile ont besoin d'aide soit pour retrouver le chemin de l'école, soit pour accéder à une **formation** qui va les motiver, leur rendre confiance en eux, leur ouvrir des perspectives d'avenir. Une formation qui ne sera pas seulement scolaire ou technique, mais qui leur apprendra aussi à avoir une **attitude constructive face**



50 <http://www.taurillon.org/Nous-ne-sommes-pas-la-generation-perdue,04952>

au travail et à la vie en société : comment s'habiller, comment communiquer (ex. : on ne met pas n'importe quel message sur le répondeur de son gsm quand on cherche du travail), respecter les horaires et les consignes, etc.

DEVENIR DES CITOYENS

Les jeunes ont besoin de sentir qu'ils **appartiennent à la société**, donc de la connaître, et de s'y découvrir **utiles**. C'est notamment vrai à l'école : de nombreux jeunes s'y ennuiant et certains finissent par « décrocher », faute de motivation.

ELARGIR SES HORIZONS

Les jeunes ont besoin qu'on leur donne matière à **rêver**, à **inventer leur avenir**. Cela peut passer par l'expression – graffiti, musique, événements du type zinneke parade, théâtre... – ou par une ouverture à d'autres horizons « géographiques » : voyages, rencontres et échanges avec des jeunes d'autres pays ou régions ou milieux...

Les initiatives relatées dans les pages qui suivent englobent souvent plusieurs de ces terrains d'action. Nous avons donc choisi de ne pas essayer de les classer. Les acteurs en sont des écoles, des AMO, des foyers d'hébergement, des EFT ou AFT⁵¹, des mouvements de jeunesse, des maisons de jeunes, des associations de quartier, des écoles de devoirs, etc.⁵²

« CA NOUS FAIT PLAISIR DE NOUS SENTIR UTILES... »

L'enseignement technique et professionnel a mauvaise presse : il est souvent vu – y compris par les élèves eux-mêmes - comme une filière de relégation où échouent (le mot est explicite) ceux qui ne réussissent pas dans l'enseignement général. Etrange paradoxe, à l'heure où l'on crie à la pénurie de mécaniciens, d'électriciens, de maçons... Le fait est que la majorité des élèves de ces filières manquent de motivation : ils portent l'étiquette « échec » collée sur le front depuis parfois de nombreuses années.



Leur confiance en soi est depuis longtemps malmenée et leur relation à l'école souvent conflictuelle.

Et pourtant... il suffit parfois d'embarquer les élèves dans un projet motivant, qui leur permet de sortir de leur école et de mettre leurs compétences au service d'un projet, pour qu'ils (re)prennent goût à leur scolarité et à leur futur métier. Pour les élèves de la section « construction », bâtir un mur dans l'atelier pour ensuite le casser et laisser la place aux élèves suivants n'a rien d'exaltant.

A Liège, les enseignants de l'Institut Don Bosco l'ont bien compris : ils ont emmené les élèves dans une aventure citoyenne et solidaire. Ayant appris, via un ancien élève, que l'asbl Oxygène mettait en place

27

© Vivre Ensemble



51 EFT = entreprise de formation par le travail (Wallonie) ;
AFT = atelier de formation par le travail (Bruxelles)

52 Voir annexe

un projet de potager communautaire à destination des patients de la clinique psychiatrique voisine et des habitants du quartier, l'école s'est engagée à construire un chalet à ossature bois de 11 x 6m. Gros-œuvre, électricité, cuisine... plusieurs sections ont mis la main à la pâte.

Les élèves ont même passé le week-end de Pentecôte sur place, avec tentes et bagages, pour procéder au montage du gros-œuvre. *« Certains avaient dit qu'ils ne viendraient que le samedi, se souvient madame Esser, qui coordonnait le projet, et finalement ils sont restés les trois jours. Il y avait une ambiance extraordinaire. Ceux qui n'étaient que moyennement enthousiastes jusqu'alors ont été conquis en travaillant sur le terrain. »*

« Le fait de participer à ce projet en vrai, hors de l'école, a été porteur de sens pour les élèves : non seulement du point de vue de leur formation, mais aussi du point de vue de l'engagement citoyen, constate l'enseignante. Ils m'ont dit : 'Ca nous fait plaisir de nous sentir utiles'. » Les résultats positifs étaient visibles à l'heure du bulletin de fin d'année, y compris dans les cours généraux.

28 Se sentir utile dans la société : là est probablement la clé de la réussite. L'expérience de Jean-François Lenvain en témoigne aussi.



Jean-François Lenvain

« SE REBELLER POSITIVEMENT »

Jean François Lenvain est un jeune enseignant. Son expérience avec des élèves de professionnelles l'a conduit à fonder « Génération nouvelle », une association où il met en œuvre ce qu'il n'a pas pu réaliser au sein de l'école. Ce « passeur de frontières » nous raconte ici l'événement qui a tout déclenché.

« Jeune prof de religion, je débute dans une école professionnelle à Mons. Sans savoir concrètement comment m'y prendre, je voulais proposer autre chose aux élèves...

Première étape : les écouter véritablement. Résultat, suite à une discussion, je souhaite leur faire rencontrer des gens qui ont « décroché », qui sont en marge de la société. Je me rends avec une classe de 4^e électricité à la Maison St-Paul, un centre d'accueil pour sans-abri.

Ce jour-là, un mardi, ce fut le tournant de ma carrière, de ma vocation..., de ma vie !

En effet, après avoir « visité » le lieu, les élèves sont très choqués et touchés par les conditions de vie de ces gens : dormir sur des matelas dans des locaux dont les murs sont troués.

C'est ainsi que Jordi, 18 ans, propose de venir le lendemain après-midi pour « donner un coup de tournevis » sur les prises de courant.

Sur le moment, je crois que ce n'est là qu'une parole en l'air. Or, Jordi vient me trouver quelques jours plus tard en me proposant la chose suivante : « Monsieur, j'ai discuté avec les mecs de la classe et également avec les élèves de la classe de menuiserie. Depuis quelques semaines, vous nous dites qu'il faut arrêter de se plaindre et de subir nos études. On a donc une idée : dans le cadre de votre cours, on aimerait restaurer la maison des SDF !!! »

Imaginez ma surprise : des jeunes que tout le monde qualifiait d'incapables me proposaient de se rebeller positivement.

Je vais donc trouver mes collègues des cours techniques pour leur proposer ce projet. Mais dès le lendemain, je suis convoqué par mon directeur ! Je n'oublierai jamais ces mots : « Monsieur Lenvain, on voit que vous venez de commencer l'enseignement. On ne peut pas y faire ce que l'on veut ! Trois mots sont importants : Programme, homologation, assurance ! ». Ce projet était donc impossible !!!

Que dire aux jeunes ? Je voyais 2 possibilités. Soit leur dire que ce n'était pas possible et que pour finir, on n'attendait peut-être rien d'autre de leur part que de frapper sur les profs avec des planches de bois... Ou bien alors, une folie... ma Folie !

« Ecoutez, ce projet est impossible à faire dans le cadre des cours ! MAIS, je vous propose la chose suivante : je suis prêt à créer une association pour le faire en dehors des horaires scolaires et prouver à tous ce dont vous êtes vraiment capables... »

C'est ainsi que j'ai créé l'association « Génération Nouvelle » et que 30 jeunes se sont rendus pendant plusieurs mois à la Maison St-Paul.

Cela a été le début d'une incroyable aventure humaine dans l'école ! Après 4 mois, 7 de mes classes me proposaient un projet. De la rédaction d'un journal pour prouver qu'ils avaient aussi des choses à dire à l'animation d'enfants malades dans les hôpitaux en passant par la création d'une pièce de théâtre ou l'organisation d'une journée sportive au profit des victimes de l'incendie de la cité des Mésanges à Mons. C'était incroyable et fabuleux ! »

RETROUVER LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Pour les élèves qui sont en grosse crise avec l'école, qu'ils la fréquentent encore ou qu'ils aient décroché, il y a les « **Services d'accrochage scolaire (SAS)** ». Au sein de l'école ou en la quittant pour quelques mois, l'adolescent prend le temps de retrouver confiance en soi, de défaire si possible des nœuds (affectifs, le plus souvent) qui l'empêchent d'avancer, d'établir une relation positive avec des adultes. Un suivi individuel est assuré et un programme est établi avec l'adolescent : ateliers, stages professionnels ou citoyens, activités diverses. Le tout devant mener, au bout de quelques mois, à réintégrer l'école et à terminer sa scolarité obligatoire dans les meilleures conditions possibles.

*« Les élèves accueillis se sont mis au travail au SAS. Ils sont donc bien en besoin de structure, en demande d'école. Sans doute simplement pas celle où ils sont des ratés, où ils n'ont rien à dire, où ils ne comprennent pas ce qu'ils y font, où ils ne se voient pas avancer. »*⁵³

Si les adolescents ne trouvent pas sur leur chemin un « SAS » - ou autre chose, ou quelqu'un - pour les raccrocher à l'école, ils risquent de rejoindre les marges de la société, où on se sent inutile, exclu, *persona non grata*, incapable. Et là s'enclenche le cercle vicieux qui peut mener à la rue ou à la prison (ou à l'une après l'autre).

ACCUEILLIR, REMETTRE DEBOUT

Les femmes qui se présentent à « **L'accueil** » à Verriers sont souvent jeunes, parfois avec leur(s) enfant(s). Elles fuient un compagnon violent ou vivent un problème de logement. Ces jeunes femmes sont le plus souvent issues de milieux précarisés, de parents qui sont au chômage « depuis toujours ». Elles sont dans la précarité économique, mais aussi dans un grand isolement : leur passé est fait de ruptures et/ou d'abandons, elles n'ont pas de réseau familial ni amical autour d'elles, elles ne peuvent donc compter sur personne.

Certaines sont mineures, envoyées par les services de l'Aide à la Jeunesse par manque de place ou parce qu'elles approchent de la majorité légale. « Certaines arrivent avec leur bébé. C'est la maternité ou le SAJ qui prend contact avec nous, explique Christiane Bertrand. Quand elles ont abandonné prématurément l'école, nous les encourageons à reprendre leur scolarité. »

A « L'accueil », les jeunes femmes vont d'abord retrouver une certaine sécurité d'existence, mettre leur situation administrative en ordre, trouver une aide psychologique pour se reconstruire et commencer

à penser à l'avenir. L'avenir? « La plupart sont nées dans une famille très précarisée et n'ont jamais vu leurs parents travailler, souligne la responsable. Elles ne se projettent pas dans un avenir professionnel. Elles n'imaginent pas ce qui est possible pour elles à long terme ».

« DES ADULTES PRÉMATURÉS »

Le SEF (Service d'entraide familiale), à Huy, est un lieu où des personnes sans logement peuvent reprendre pied, se reconstruire avant de reprendre leur route de façon autonome. La maison a accueilli

« Des jeunes qui écoutent du rap, jouent à la Playstation, sont en révolte contre la société, ... Ils consomment du cannabis à gogo, sortent d'institution, où ils ont été placés depuis l'enfance, ou encore sont en rupture familiale totale. Ils réclament un règlement et des limites à cor et à cris, mais sont en colère et rebelles dès que nous leur en imposons. Ils sont méfiants, refusent le dialogue ou le fuient, ils nous testent sans arrêt, parfois même avec violence !

Nous sommes perturbées, car habituées à communiquer, travailler avec des adultes et obtenir leur confiance sans problème... Avec l'arrivée de ces adultes prématurés et, avec eux, l'accueil de leur consommation de cannabis, on se rend compte que leurs problèmes sont assez similaires, même s'ils ne l'avouent pas, à ceux des héroïnomanes.

La cause? Une consommation dure de drogue douce et les mêmes inconvénients qui en découlent (exemple : ils ne savent pas se lever, ont un rythme décalé) (...).

Besoin de repères, de liens familiaux, de trouver en nous le père, la mère, la confidente... Travail quotidien d'enfer, répétitif, épuisant ; conversations hautes en couleur, mais passionnantes pour arriver, petit à petit, à gagner leur confiance, obtenir, après plusieurs mois, des fragments de vies,

de douleurs, de souffrances, pour réussir à enfin créer ce lien magique indissoluble !

Et alors soudain ! Quel bonheur ! Quelle satisfaction pour nous ! Car si les règles ont été répétées tous les jours, c'est à l'adulte qui s'éveille en eux que nous nous sommes principalement adressées la plupart du temps, c'est à lui que nous les avons confrontés sans relâche. C'est leur sens des responsabilités que nous avons pointé, le respect de l'institution et de la vie en communauté que nous avons titillés !

Cela a marché et nous avons vu naître de jeunes adultes, des réflexions plus matures, des comportements plus respectueux, des règles de vie communautaires mieux intégrées. Des clashes ? Ils ne furent pas nombreux et peuvent se compter sur 3 doigts d'une main. Pas de bagarre, ni d'irrespect non plus, entre eux ou envers nous !

Et une fin de séjour qui ressemble à un envol vers ailleurs, hésitant par la difficulté de quitter le Sef, son côté familial rassurant, sa convivialité et surtout la référence absolue que nous représentons pour eux.

Une évidence nous éclabousse cependant très vite, le travail va continuer, il ne fait que débiter, car le lien est « intouchable » ... »⁵⁴

54 Extrait de SEF-Info, 8 juin 2012. Service d'entraide familiale : rue du Marché 35 – 4500 Huy. Tél. : 085 21 57 52

55 AMO (Action en milieu ouvert), Rue de Tirlemont 51 à Hannut. 0476/87 08 33

en 2011 plusieurs jeunes en même temps. Une nouveauté pour les membres du personnel, plus habitués à travailler avec des familles ou des adultes.

Ces jeunes ont l'âge d'être autonomes, mais ils ne sont en quelque sorte pas « équipés pour » : ils n'ont pas connu le cadre sécurisant et structurant d'une famille, ils n'ont pas acquis – ou ont perdu – les clés de la vie en société. Les conduire vers l'autonomie demande à ceux qui les encadrent beaucoup de patience, d'écoute, d'adaptation. Mais le résultat en vaut la peine.

EN ROUTE POUR L'AUTONOMIE

A quelques encablures de là, le projet Starting Block, de l'asbl «La particule⁵⁵», accompagne aussi les jeunes dans la périlleuse transition entre l'adolescence et la majorité légale. Il suit 14 jeunes issus de 6 communes rurales ou semi-rurales des environs de Hannut. Certains sont mineurs et ont décroché ou sont en train de décrocher de l'école ; d'autres sont majeurs, mais pas du tout prêts à assumer les responsabilités que suppose la majorité légale. Leurs situations sont diverses : soit ils vivent chez leurs parents, soit seuls en appartement, soit



même dans la rue. En général, leur niveau d'études est très bas : enseignement primaire ou secondaire inférieur.

Mais dans tous les cas, ils sont en rupture – « en colère », dit Renaud De Backer, le responsable du projet –, en colère contre leur famille, contre l'école, contre l'institution dans laquelle ils ont été placés. Contre les psychologues également, « alors que nombre d'entre eux en auraient bien besoin, constate Renaud De Backer, tant les problèmes de santé mentale sont parfois aigus. »

Vu qu'ils sont majeurs, ils ne relèvent plus des Services d'aide à la jeunesse (SAJ), mais ils sont loin d'être autonomes ! Au point qu'ils ne parviennent pas à intégrer les OISP⁵⁶, qui s'adressent aux adultes, tant ils

sont désocialisés. Le travail de Starting block s'articule sur trois axes : tout d'abord, accompagner le jeune dans ses démarches administratives comme l'inscription comme demandeur d'emploi, lui trouver un logement, entamer avec lui une réflexion. Ensuite, identifier, construire et concrétiser un projet. Celui-ci n'est pas vu comme une fin, mais comme un moyen pour arriver à l'autonomie de l'adulte. Cela peut être une formation, un stage, le passage du permis de conduire...

Le troisième axe est collectif : environ tous les deux mois, tous les jeunes qui participent au projet effectuent un séjour en groupe. Sport-aventure, services – retaper les locaux d'une association, confectionner des colis alimentaires dans une autre... : il s'agit ici de retrouver un rythme de vie, comme se lever à heure régulière le matin, faire sa toilette, participer aux tâches communes, apprendre à vivre en groupe, mais aussi, par les activités menées, de prendre conscience de ses capacités et du rôle que l'on peut

« Je suis là parce que j'avais besoin de trouver un projet de vie car je ne savais pas quoi faire dans ma vie, je n'avais aucun but. Starting Block m'a aidé à trouver un projet professionnel, ce qui m'a redonné du punch dans ma vie de tous les jours ; aussi bien au niveau scolaire qu'aux autres niveaux (je vais moins sur mon PC). J'ai appris à interpeller des personnes pour faire un stage ou prendre des infos, ce que je n'avais jamais fait et c'était très intéressant pour ma confiance en moi. Ils ont tout à fait respecté mes demandes sans rien m'obliger, ce qui m'a beaucoup aidé ».

jouer dans la société. « Oui, je suis capable de vivre avec les autres et de travailler ; oui je peux être utile à d'autres qui vivent des difficultés comme – ou pires que - les miennes ». Cet axe collectif est développé en partenariat avec d'autres organisations, comme Solidar'cité.

Le SEF et Starting block, évoqués ci-dessus, soulignent par leur travail combien les jeunes adultes (puisque l'on est légalement adulte à 18 ans) « en colère », qui n'ont pas pu remplir leur sac à dos d'atouts dans leur famille, ont besoin d'aide et d'accompagnement pour trouver le chemin de l'autonomie.

Ces jeunes, il faut parfois aller les chercher loin dans leur solitude, dans leur absence de repères, dans leur errance, intérieure ou extérieure. Il faut prendre le temps d'établir le contact, puis la confiance en l'autre, en soi. Le temps de fouiller un peu le sac à dos pour en sortir quelques cailloux, y glisser quelques atouts, le rendre plus léger. Le temps de regarder ensemble la carte et de choisir un cap, une direction, si pas un itinéraire.

Concrètement, cela signifie que le cheminement entamé avec le jeune ne mène pas nécessairement à l'emploi dans les délais impartis par les pouvoirs publics à des organisations comme les OISP. Ce parcours, indispensable, mériterait plus de reconnaissance de la part de la société. A tout le moins, il ne devrait pas être entravé. Un projet citoyen ou un séjour à l'étranger peuvent être tout aussi salutaires et, à terme, utiles pour un jeune en difficulté qu'une formation censée être un ticket direct pour l'emploi. Car, s'il n'est pas prêt, s'il n'a pas réglé ses problèmes, s'il n'a pas trouvé un minimum de stabilité et de sécurité d'existence, il n'obtiendra ou ne gardera de toute façon pas l'hypothétique emploi.

« SÉJOURS DE RUPTURE » : PARTIR POUR MIEUX REVENIR

Les jeunes qui voyagent appartiennent souvent à la classe moyenne : ils partent en « Erasmus » pendant leurs études supérieures, s'offrent un tour d'Europe en train, s'en vont étudier un an à l'étranger après

leur 6^e secondaire, s'engagent comme volontaires dans un projet de développement en Afrique ou en Amérique latine... De belles expériences dont ils reviennent plus mûrs, plus ouverts, plus conscients de leurs propres limites...

Les jeunes issus de milieux défavorisés, par contre, ont peu l'occasion de voyager. Ils n'ont pour la plupart jamais enfoncé leurs orteils dans le sable de

Karim a 15 ans. Il est rentré depuis six semaines à Nivelles. Ses mots, le ton de sa voix, tout chez lui témoigne du chemin parcouru : « *Je voulais partir pour m'éloigner de mes soucis, réfléchir et découvrir un autre mode de vie. Au début, j'avais du mal à accepter l'éloignement, à m'adapter. Mais après, je ne voulais plus rentrer ! J'ai rencontré plein d'amis, j'ai fait de la menuiserie, du secrétariat... Je savais que ma vie n'était pas en Afrique, mais le retour à la réalité a été dur. Par contre, j'étais pleinement conscient de la chance que j'ai eue. Aujourd'hui, dès que je n'ai pas le moral, je repense à l'Afrique et à ce que j'y ai appris. Ici, je suis suivi, j'ai des réunions. Et surtout, je garde le contact avec mes amis africains, ce qui m'aide beaucoup.* »

Avant son départ, Karim avait des rapports très difficiles avec sa famille. Pendant son séjour, pour préparer son retour, les responsables de Beauplateau ont été en contact constant avec sa maman. « *Il a changé à 100 %, a appris le sens des valeurs et a énormément mûri. Avec tout ce qu'il a appris en Afrique, il ne se laisse plus abattre et va de l'avant. Le suivi avec Beauplateau est très régulier, pas question de lâcher l'enfant à son retour, ils vérifient son moral, son état d'esprit, le degré de ses motivations. Mon fils, à 15 ans, a aujourd'hui un bagage unique pour affronter la vie. Le suivi, c'est aussi les contacts qu'il garde là-bas. Son éducateur africain prend de ses nouvelles via Facebook, il ne se sent plus seul.* »⁵⁷



Nieuport ou de Blankenberge ... Certains ne sortent quasi jamais de leur quartier.

Le Domaine de Beauplateau, à Sainte-Ode, accueille les jeunes en grandes difficultés et les aide à se reconstruire et à trouver une place dans la société. L'une des possibilités offertes aux jeunes est un « séjour de rupture ». Comme son nom l'indique, ce type de séjour vise à briser l'engrenage négatif dans lequel le jeune est pris, à prendre de la distance et à vivre une expérience nouvelle et valorisante. En 2010-2011, une dizaine de jeunes sont ainsi partis au Burkina Faso pour un séjour de deux mois, précédé d'une préparation et suivi d'un accompagnement au retour.

SERVICE CITOYEN

« Je fais partie de la dernière levée du service militaire obligatoire, que je n'ai pas voulu faire, se souvient François Ronveaux. L'expérience du service civil m'a marqué positivement et j'ai eu envie de promouvoir cette idée de quelques mois au service de la société, comme pour lui rendre un peu de ce qu'on a reçu depuis l'enfance ». Il est aujourd'hui directeur de la Plate-forme pour le service citoyen⁵⁸. Le service citoyen se veut « un nouveau temps social pour les jeunes » - une étape importante comme l'était le service militaire ou le service civil -, qui transmette « aux jeunes l'envie de vivre en société et de participer à sa construction »⁵⁹.

« Les contacts avec le groupe de volontaires m'ont réappris à faire confiance aux autres »

Il s'agit, entre les études et la vie professionnelle, de consacrer quelques mois au service de la collectivité.

Ce service citoyen s'adresse donc à tous les jeunes de 18 à 25 ans, quels que soient leur parcours scolaire et leur origine sociale. Ce qui, pour les uns, peut être une pause avant le début des études supérieures ou l'entrée dans la vie professionnelle, un moment pour trouver sa voie en se frottant à la réalité de la société, peut être, pour d'autres, une chance de retrouver confiance en soi, de se découvrir des talents et l'envie de se rendre utile, de faire pleinement partie de la société.

Même si ce n'est pas l'objectif global de la plateforme, le service citoyen peut donc devenir un moyen d'insertion sociale pour des jeunes en difficultés.

« On a le sentiment de construire, de se sentir utile à la société et d'apporter sa petite pierre à la société. Cela fait énormément de bien »



© Service citoyen

« J'AI BESOIN DE TOI » : LA PHRASE QUI SAUVE...

« Je ne peux pas t'aider, je n'ai rien à te donner. Mais toi, tu peux m'aider à aider les autres », dit un jour l'Abbé Pierre à Georges Legay, un homme au bord du suicide qu'on lui avait envoyé. Georges devint le premier Compagnon d'Emmaüs et perdit l'envie de mettre fin à ses jours.

⁵⁸ www.service-citoyen.be, rue du Marteau 19 – 1000 Bruxelles. 02 256 32 44

⁵⁹ Extrait du site de la Plate-forme pour un service citoyen.



Concrètement, le jeune s'engage pour six mois dans un projet qui combine travail quotidien, formation, accompagnement en groupe et individuel. Ce service est compatible avec un RIS ou un stage d'insertion à l'ONEM. Le jeune reçoit un défraiement d'environ 400 euros mensuels.

Cette idée de permettre aux jeunes de se rendre utiles est partagée par de nombreux acteurs de la vie sociale et associative : outre le projet-pilote lancé par la Plate-forme avec des jeunes, Solidar'cité⁶⁰ mène le même genre de démarche avec son « année citoyenne ». Et c'est la même dynamique qui anime les projets scolaires et associatifs relatés ci-dessus.

TOUJOURS PRÊTS !

Dans les mouvements de jeunesse, ils sont plus de 100 000 à laisser chaque samedi ou dimanche leurs écrans pour enfiler leur short et leur foulard coloré. Jeux de ville ou dans les bois, opérations de solidarité, découverte de la nature et débrouillardise, le tout agrémenté de solidarité, de respect de l'autre et d'ouverture au monde... Leurs animateurs et animatrices sont tous bénévoles: ils donnent du temps (réunions de préparation, formations...) et de l'énergie ; ils ont un réel souci éducatif. Ils y trouvent en retour des amitiés, de plus jeunes qu'eux à qui transmettre leur passion et une expérience qui les construit.

Apprendre à cuisiner, à se débrouiller avec les moyens du bord, à organiser des activités, à communiquer avec les adultes, à connaître son environ-

nement, à respecter des consignes et des règles... Au fil des années passées dans les mouvements de jeunesse, ce sont à coup sûr des atouts plus que des cailloux que les jeunes accumulent dans leur sac à dos !

Les mouvements sont tous soucieux d'accueillir tous les jeunes, sans distinction. Ils veillent à ce que les difficultés financières ne soient pas à un obstacle à la participation aux activités. Cependant, les groupes sont souvent le reflet de la population dominante de la commune ou de la paroisse et les groupes sociaux ou religieux minoritaires peuvent ne pas s'y sentir à l'aise.

Dans les régions où beaucoup d'enfants sont issus de familles à faibles revenus, mener de chouettes activités et partir tous ensemble au camp relève souvent du défi : « *Nous demandons 75€ de participation par enfant pour le camp, explique un responsable du Patro de Quiévrain. Ce prix inclut le transport, le logement, les repas et toutes les activités sur place. Ce prix est dégressif en fonction du nombre d'enfants issus de la même famille (65€ le deuxième, 55€ le troisième...).* De plus, nous mettons à disposition des enfants du matériel de camping : lit de camp, sac de couchage... En réalité, un camp d'été coûte près de 200€ par enfant. Toutes les familles qui se côtoient lors du camp ne sont pas issues du même milieu social. Nous luttons contre cette différence. Il nous arrive à chaque camp de devoir acheter des vêtements pour certains enfants nécessiteux et de leur offrir des soins qu'ils n'avaient pas à domicile (traitement anti-poux)... »

CONCLUSION

Les jeunes qui, de génération en génération, « ne sont plus comme de notre temps », ont aujourd'hui la vie dure : on les accuse d'être violents, inciviques, paresseux, *pourris-gâtés* et *tout-leur-est-dû*. C'est oublier un peu vite qu'ils sont surtout les enfants de leurs parents, c'est-à-dire d'une génération qui a profité des bénéfices matériels du système capitaliste-consumériste sans en mesurer collectivement les travers et les limites. Cela malgré les crises qui ont émaillé les dernières décennies. Une génération qui a globalement fermé les yeux sur le fossé qui se creusait entre riches et pauvres, entre les ressources de la planète et l'usage qu'elle en faisait.

Ce sont aussi, pour certains, de plus en plus nombreux, des jeunes en souffrance – familiale, scolaire, sociale – qui, faute d'un accompagnement adéquat, risquent de *décrocher*, de fuir dans la violence ou la consommation de drogues. Pour aider ces jeunes, il ne suffit pas de leur tenir la main jusqu'à leur majorité puis de les *lâcher dans la nature*, une nature qui ressemblerait plutôt à une jungle. La transition entre les services adressés aux adolescents et ceux auxquels ils peuvent faire appel une fois majeurs est, nous l'avons dit, un maillon faible de notre système social.



« *Nous ne traversons pas un orage : nous changeons de climat* », disait Teilhard de Chardin dans les années 1950. Prononcé à l'époque au sens figuré, ce constat se double aujourd'hui d'un sens propre. Climat chamboulé, soubresauts douloureux d'un capitalisme à bout de souffle, mal-être qui se généralise malgré un niveau de vie moyen élevé... être jeune en 2012 n'a rien d'une sinécure.

Même s'ils ne vivent pas en dessous du seuil de pauvreté, beaucoup de jeunes voient ainsi leur marche ralentie par les cailloux que la société jette dans leur sac à dos : chômage et précarité d'emploi, dictature de l'avoir imposée par la publicité, anxiété face à un avenir incertain, voire menaçant.

La « génération crise » a du pain sur la planche : réinventer la prospérité hors du toujours plus, retisser les liens sociaux et les solidarités, aplanir les inégalités sociales et économiques, sauver l'humanité de la catastrophe écologique, prendre le pouvoir sur la finance et régénérer la démocratie...

Pour que cette « génération crise » puisse devenir la « génération du renouveau », elle a besoin d'être portée par une société qui lui donne sa chance, qui lui fasse confiance, qui lui donne les outils pour se mettre au travail.

Sur le terrain, des centaines d'acteurs sociaux et d'associations s'y attellent, avec les moyens du bord et une énergie jamais prise en défaut. Dans ce domaine, il n'y a pas de petit résultat : chaque jeune accompagné (dans certains cas, on peut aller jusqu'à dire « sauvé »), réconcilié avec sa vie et avec son avenir est une victoire immense.

Il est temps que notre société – donc nos élus, mais nous aussi - cesse de ne penser qu'à réparer les conséquences – décrochage scolaire, délinquance, drogue – pour s'attaquer aux racines des maux qui touchent la jeunesse : les revenus trop faibles pour beaucoup de familles, la course à la consommation, l'école de l'exclusion et de la relégation, la fragilisation de la famille.

Et nous, simples citoyens ? Avons-nous un quelconque rôle à jouer ? Sans aucun doute. Parent, enseignant, adulte tout simplement... nous pouvons changer notre regard sur les jeunes, oublier nos préjugés et essayer de comprendre. Nous pouvons leur offrir un regard de confiance, de bienveillance, et les aider à révéler le meilleur qui est en eux, les atouts que chacun possède et qui sont parfois enfouis tout au fond du sac, sous des kilos de cailloux.

« **Le premier des principes pédagogiques est que, pour élever quelqu'un, enfant ou adulte, il faut d'abord l'élever à ses propres yeux** »

(Simone Weil)

QUI AIDE QUI ? QUI FAIT QUOI ?

LES MOINS DE 18 ANS

Les AMO : Services d'aide en milieu ouvert. Ils dépendent de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Dir. Gén. de l'aide à la jeunesse). Leur raison d'être : « il s'agit d'un travail d'écoute, d'accompagnement, d'orientation et d'une intervention socio-pédagogique pour aider le jeune dans différents domaines (social, scolaire, familial, économique, etc...). »⁶¹

Le SAJ : Service d'aide à la jeunesse. Il intervient sur demande du jeune ou de sa famille. Il a également une mission de prévention générale. Il aide le jeune et sa famille à trouver des solutions aux difficultés rencontrées, notamment en l'orientant vers les services ou organismes adéquats. Le but est en général d'éviter un recours à la Justice.

Les SAAE : Services d'accueil et d'aide éducative. Les enfants et les jeunes peuvent y être accueillis lorsque leur maintien dans le milieu familial est impossible.

Le SPJ ou Service de protection judiciaire intervient soit pour imposer une aide quand un accord n'a pu être trouvé au SAJ (entre un jeune et sa famille, entre un jeune et le service,...) soit lorsque l'adolescent a commis une infraction et qu'une mesure a été prise par le Tribunal de la jeunesse.

Les IPPJ : Institutions publiques de protection de la jeunesse. Elles accueillent les jeunes qui ont commis des infractions et qui leur sont confiés par le Tribunal de la jeunesse. Le jeune mineur (12-18 ans) y sera accompagné dans une perspective d'éducation et de réinsertion.

Les SAS ou services d'accrochage scolaires constituent un dispositif agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles et sont soutenus par l'Enseignement et l'Aide à la Jeunesse. Ils permettent au jeune de quitter l'école pour quelques mois et de bénéficier d'un suivi individuel visant à sa réinsertion dans l'enseignement.

Les CEFA : Centres de formation en alternance. Pour les jeunes qui sont encore soumis à l'obligation scolaire mais qui ne souhaitent pas continuer dans l'enseignement à temps plein. Au CEFA, on travaille trois jours par semaine en entreprise et on va au cours les deux autres jours.

LES PLUS DE 18 ANS

Le CPAS : il signe avec le jeune de moins de 25 ans un contrat d'intégration obligatoire qui établit un programme dans le domaine professionnel (formation, études, recherche d'emploi...) et social (logement, médiation de dettes...), il octroie le Revenu d'insertion sociale (RIS). Cela permet notamment au jeune qui n'a pas d'autres ressources de poursuivre ses études secondaires ou même supérieures.

Les EFT (Wallonie) et **AFT** (Bruxelles) : Entreprises ou ateliers de formation par le travail. Elles/ils permettent aux plus de 18 ans qui n'ont pas de diplôme de l'enseignement secondaire inférieur de suivre une formation générale et technique selon leurs besoins, pour leur donner toutes les chances d'accéder à l'emploi. Un suivi psychologique et social est aussi assuré.

Les OISP (organismes d'insertion socioprofessionnelle) s'adressent au même public, mais ne sont pas des entreprises et ne peuvent donc pas exercer d'activités lucratives.

⁶¹ <http://www.arianet.irisnet.be/legislat/amo.htm>

Les Maisons d'accueil : comme leur nom l'indique, elles accueillent soit les hommes soit les femmes (ces dernières avec leur(s) enfant(s) si elles en ont) qui connaissent de graves difficultés de logement dues à la pauvreté et/ou aux violences conjugales.

CHAÎNONS MANQUANTS

Le passage des services adressés aux mineurs à ceux adressés aux personnes majeures est souvent périlleux. A 18 ans, on est considéré par les services sociaux comme un adulte capable d'assumer une série de responsabilités que les jeunes concernés, en raison de leur parcours difficile, ne sont pas en mesure d'assumer. Rappelons, par comparaison, que les jeunes qui vivent dans leur famille quittent le foyer en moyenne à 26,7 ans pour les garçons et 25,4 ans pour les filles.

Les associations font face tant bien que mal à cette transition, non sans difficultés : elles sont en général agréées et subsidiées pour un type de travail ou de public, et amenées à déborder de ces « cases ». Cela pose souvent problème non seulement en

termes financiers, mais aussi en termes de compétences et de formation des intervenants. « *Il arrive que nous recevions des jeunes filles presque majeures, mais parfois plus jeunes, quand il n'y a pas de place dans les structures d'aide à la jeunesse, témoigne Christiane Bertrand, de « L'accueil » à Verriers. Ce n'est évidemment pas l'idéal : ces jeunes filles sont confrontées à des adultes qui ont souvent un parcours difficile et qui ne sont pas des ressources pour elles.* »

Vivre Ensemble Education asbl est un service d'éducation permanente reconnu par la Communauté française de Belgique. Cette association a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux causes de l'exclusion sociale en Belgique francophone.

Elle veut éduquer à la solidarité active avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, à l'aide d'études comme celle-ci, d'outils pédagogiques et d'animations. Elle relaie auprès des responsables politiques les revendications portées par des associations de lutte contre l'exclusion sociale par le biais de campagnes de plaidoyer.

Vivre Ensemble publie chaque année des analyses sur différents thèmes liés à l'exclusion sociale. Elles sont téléchargeables sur le site www.vivre-ensemble.be, rubrique « analyses » ou peuvent être obtenues par courrier sur demande au 02 227 66 80.





22% des jeunes de 16 à 24 ans vivent (seul ou dans une famille) avec un revenu situé sous le seuil de pauvreté. Et 65% des jeunes pensent qu'ils ne vivront pas mieux que leurs parents. Avec de nombreux exemples et témoignages, ce dossier aborde les nombreuses difficultés vécues par les jeunes les plus précaires de notre société. Si tous les jeunes partent vers l'autonomie avec un sac sur le dos, certains disposent de superbes atouts et d'autres transportent de lourds cailloux. Vécu familial difficile, sentiment d'isolement et d'exclusion, scolarité chaotique, déracinement, difficultés financières, d'accès à un emploi ou un logement... les obstacles sont nombreux.

Après une description succincte de réalités de pauvreté vécues par les jeunes avant et après l'âge de 18 ans, ce dossier s'attarde à deux étapes importantes de la vie du jeune : sa scolarité (de 12 à 18 ans) et puis l'acquisition de son autonomie. Il s'interroge ensuite sur les perspectives de la jeunesse dans une société en crise pour présenter enfin des lieux où les jeunes se bougent et prennent leur place dans la société.

Prix de vente : 3€